

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de **« .com » à « .dz »**
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 25 mai 2025 / 27 Dou Al-qida 1446 - N° 3833 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune présente ses condoléances suite au décès du moudjahid et grand réalisateur Mohamed Lakhdar-Hamina

P. 24

PROTECTION DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES DANS LES CONFLITS ARMÉS

L'Algérie appelle les membres du Conseil de sécurité à unir leurs voix

P. 24

SOMMET MONDIAL DE L'HYDROGÈNE

M. Yassaâ examine avec la vice-première ministre néerlandaise les moyens de renforcer la coopération

P. 3

ÉVÉNEMENT

Journée de formation pour les praticiens de l'oncologie pédiatrique, et les nouvelles approches thérapeutiques

DK NEWS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

FILIALE DE L'ÉVÉNEMENT INFORMATION PRESSES DE SERVICE



La ville de Théniet El Had a été le théâtre, jeudi passé, d'une rencontre médicale d'envergure consacrée à l'oncologie pédiatrique. Organisée au complexe hôtelier « El Aziz » à Théniet El Had, cette journée de formation continue a été initiée par la Société Algérienne d'Oncologie Pédiatrique (SAOPED), en partenariat avec le quotidien national d'information DK News.
Par Abed Meghit
Pp. 12-13

AMENDES ROUTIÈRES

Signature d'un accord pour la généralisation du e-paiement via les services de police et de la gendarmerie

P. 6

PARLEMENT

Le président du Conseil de la nation reçoit M. Brahim Boughali

P. 3

HABITAT

M. Belaribi annonce la prolongation des délais d'ouverture de la plateforme de téléchargement des documents des inscrits au programme AADL3

P. 4

SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
Lancement aujourd'hui de la 2^e session de formation post-graduation spécialisée dans les pathologies du sein à Constantine et Oran

P. 10

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/22^E J)
MCA 1 - 0 USMA
Le Mouloudia file tout droit vers le titre

Par F. Yanis



P. 21

DÉCÈS

Mohamed Lakhdar Hamina, un riche parcours qui a marqué le cinéma algérien

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Bejaïa: neutralisation de 4 individus impliqués dans une tentative d'homicide volontaire

P. 2

PERSONNALITÉS

Le défunt Mohamed Lakhdar Hamina inhumé au cimetière de Sidi Yahia à Alger



Le moudjahid et cinéaste Mohamed Lakhdar Hamina, décédé vendredi à l'âge de 95 ans, a été inhumé, samedi après midi, au cimetière de Sidi Yahia à Alger, en présence du président du Conseil de la nation, M. Azzouz Nasri, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Said, du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, ainsi que des moudjahidine et des personnalités du monde de l'art et du cinéma.

Acteur, réalisateur et producteur, le défunt a marqué le cinéma algérien durant plus de 50 ans, laissant derrière lui une œuvre prolifique à la grandeur de l'histoire de l'Algérie et de la richesse de sa culture.

En 1965, il tourne son premier long-métrage "Le vent des Aurès" avec la grande Keltoum (Aicha Adjouri 1916-2010), époustouflante dans le rôle d'une mère désespérée errant entre les prisons et camps de concentration de l'armée coloniale française, à la recherche de son fils embarqué dans une rafle par la police coloniale.

"Le vent des Aurès" sera alors couronné du Prix de la première œuvre au Festival de Cannes en 1967, marquant ainsi la présence du cinéma algérien sur la scène internationale.

En 1968, il tourne "Hassen Terro" interprété par le regretté "Rouiched" (Ahmed Ayad, 1921-1999), un deuxième long métrage qui lui ouvrira la porte de la popularité en Algérie, pour récidiver en 1972 avec le film "Décembre", qui dénoncera l'abjection et la barbarie de la torture adoptée par l'armée coloniale française comme mode de fonctionnement.

En 1974, Mohamed Lakhdar Hamina réalise "Chronique des années de braise", une grande fresque historique, partagée en six tableaux: depuis les premiers mouvements de résistance jusqu'à la glorieuse Révolution de Novembre 1954, une épopée d'une grande force visuelle qui remportera la Palme d'or au Festival de Cannes en 1975.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Bejaia: neutralisation de 4 individus impliqués dans une tentative d'homicide volontaire

Les éléments de la police judiciaire de la wilaya de Bejaia ont appréhendé et neutralisé, dans le courant de cette semaine, un groupe criminel de 4 individus impliqués dans une affaire de tentative de meurtre avec arme à feu, commandité depuis l'étranger, a indiqué jeudi un communiqué de la sûreté de wilaya.

Parmi les personnes arrêtées figurent deux exécutants qui ont mené l'opération au quartier "Edimco", situé à la périphérie ouest de la ville de Bejaia, sans pour autant atteindre leur cible, a précisé la même source. L'un des mis en cause a été arrêté incidemment dans une enquête parallèle liée au trafic de drogue et d'halucinogènes en provenance de l'étranger. Son arrestation a permis de mettre la main sur un pistolet automatique utilisé lors de la tentative d'homicide, a-t-on précisé. Selon les aveux de la personne arrêtée, l'arme lui a été livrée par un commanditaire basé à l'étranger, moyennant une somme de 50.000 DA (50 millions de centimes). La poursuite de l'enquête, confiée à la brigade des crimes majeurs relevant de la sûreté de wilaya, a permis l'arrestation de toute la bande et la récupération de deux pistolets automatiques (catégorie 4), 20 cartouches de différents calibres, et la saisie de la moto qui leur a servi de moyen de transport, pendant et après la tentative d'homicide, a ajouté la même source.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE
9 morts et 468 blessés en 48 heures (Protection civile)**

Neuf (9) personnes sont décédées et 468 autres ont été blessées dans les accidents de la route, survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas, indique samedi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans les wilayas de Constantine et El Tarf, selon la même source, précisant qu'à Constantine 2 personnes ont été mortellement heurtées par un camion, alors qu'à El Tarf 2 personnes sont décédées et 4 autres ont été blessées suite au renversement d'un camion. Durant la même période, les plongeurs de la Protection civile de la wilaya de Jijel ont repêché les corps sans vie de 2 enfants (12 et 13 ans), noyés en mer dans une zone rocheuse, relève le communiqué.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgences à 5 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Médéa et de Sétif, ajoute le communiqué, déplorant toutefois le décès d'une personne (27 ans), intoxiquée par le même gaz dans la wilaya d'Oum El Bouaghi. En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 5 incendies urbains et divers à Alger, Sétif, M'sila, Mostaganem et Ouargla.

Mascara : 13 blessés dans un accident de la route (Protection civile)

Treize (13) personnes ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de la route survenu, vendredi dans la wilaya de Mascara, selon un communiqué de la Direction de la Protection Civile.

D'après la même source, l'accident s'est produit sur la Route Nationale RN 6, sur le tronçon reliant les communes de Froha et Mascara, suite à une collision entre un bus transportant les joueurs du club de basketball de Saïda et une voiture touristique.

L'accident a causé des blessures à 13 personnes se trouvant à bord du bus. Les blessés ont été évacués vers le service des urgences médicales de l'établissement public hospitalier de Ghriss, précise le communiqué. Selon une source médicale de l'établissement hospitalier, l'état de santé des blessés "n'est pas grave", la majorité étant en état de choc. Ils devraient quitter le service des urgences dans les prochaines heures, après avoir reçu les soins médicaux et psychologiques nécessaires. De son côté, les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

El Bayadh : un mort et six blessés dans deux accidents de la route (Protection Civile)

Une personne est décédée et six autres ont été blessées à différents degrés de gravité dans deux accidents de la route distincts survenus, vendredi, dans la wilaya d'El Bayadh, selon les services de la Protection Civile.

La même source indique que l'unité secondaire de la Protection Civile de Brezina est intervenue, vendredi à 08h55 pour un accident dû à une déviation suivie du renversement d'un véhicule sur la Route Nationale RN 107, en direction de Metlili, au niveau du pont Zaroukoun, à environ 90 km de la commune de Brezina.

L'accident a causé le décès d'un homme âgé de 59 ans, dont le corps a été transporté à la morgue, tandis qu'une autre personne blessée a été secourue et transférée à l'hôpital de Brezina. Par ailleurs, l'unité secondaire de la Protection Civile de Boualem est intervenue à 11h20 pour un autre accident de la route impliquant une voiture touristique qui a dévié de sa trajectoire et s'est renversée sur la Route Nationale RN 47, à environ 17 km en direction de la commune de Breida.

HADJ 2025

Ghardaïa : départ du premier groupe de pèlerins vers les Lieux Saints de l'Islam



Le premier groupe de pèlerins issus des wilayas de Ghardaïa et El-Ménia a été envoyé jeudi soir depuis l'aéroport International Moufdi Zakaria de Ghardaïa, vers les Lieux Saints de l'Islam, pour s'acquitter des rites du Hadj pour la saison 2025. Ce premier contingent qui compte 374 pèlerins (Homme et femme), a été salué à son départ par les autorités locales de la wilaya de Ghardaïa dans de bonnes conditions organisationnelles. Cet événement a été mis à profit par l'ensemble des partenaires (responsables des différentes directions, la société civile, les autorités sécuritaires) pour assurer les meilleures conditions d'encadrement et d'accompagnement des groupes de pèlerins venus des différentes localités des deux wilayas.

Les autorités locales, sous la conduite du wali de Ghardaïa, Abdellah Abinouar, se sont enquis des conditions organisationnelles mise en place au niveau des mosquées choisies pour accueillir les pèlerins avant leurs départs, ainsi que les procédures de transit et les dispositions prises pour garantir le transport des futurs Hadjis vers l'aéroport Moufdi Zakaria. A signaler qu'une tradition ancestrale dans le M'Zab concernant le départ vers les Lieux Saints a été ravivée à savoir l'organisation de cérémonies d'adieu dans les ksour de la région pour l'ensemble des pèlerins du M'Zab afin d'éviter les cortèges et les rassemblements au niveau de l'aéroport. Des prêches sont prononcés à cette occasion par des Imams sur la pratique du rituel du Hadj avant d'appeler les pèlerins à être de véritables ambassadeurs de l'Algérie dans les Lieux Saints de l'Islam. Quatre (4) vols sont programmés vers l'Arabie saoudite durant mai courant à partir de Ghardaïa avec un total de 1.353 pèlerins issus des deux wilayas, a indiqué le directeur de l'aéroport de Ghardaïa, Mohamed Slatnia.

SAISON DE HADJ 2025

Ooredoo lance sa nouvelle offre Roaming pour accompagner les pèlerins

À l'approche du Hadj 2025, Ooredoo réaffirme son engagement à offrir une expérience connectée exceptionnelle à ses clients en lançant deux nouvelles cartes Roaming dédiées aux voyageurs à destination des lieux saints. Conçues pour répondre aux besoins des pèlerins, ces cartes Roaming disponibles en deux formules, garantissent une communication fluide et abordable durant leur séjour en Arabie Saoudite :

- Carte Roaming Arabie Saoudite 5000 DA : Offre 15 Go de Data + appels illimités vers Ooredoo Algérie, valable 30 jours.

- Carte Roaming Arabie Saoudite 2500 DA : appels illimités vers Ooredoo Algérie, valable 30 jours.

Ces cartes fonctionnent comme des cartes de recharge classiques et incluent un manuel d'instructions détaillé pour une configuration simple et rapide du téléphone. Disponibles dans tous les espaces Ooredoo, elles permettent aux clients, en composant le code *160#*, de rester en contact avec leurs proches tout en profitant d'une connectivité de qualité.

A cette effet, Ooredoo met en place une animation spéciale au Terminal 2 de l'aéroport d'Alger. Les clients effectuant un achat ou un recharge d'un montant égal ou supérieur à 1000 DZD dans l'espace Ooredoo à l'aéroport d'Alger recevront automatiquement une carte Roaming plus un cadeau, facilitant ainsi leur expérience dès leur arrivée en Arabie Saoudite.

À travers cette offre, Ooredoo se positionne comme le partenaire privilégié des pèlerins, leur offrant des solutions de communication pratiques et fiables pour partager les moments de piété et de recueillement avec leurs familles.

PARLEMENT

Le président du Conseil de la nation reçoit M. Brahim Boughali

Le président du Conseil de la nation, M. Azzouz Nasri, a reçu jeudi, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué du Conseil de la nation.

"Cette rencontre, au cours de laquelle M. Boughali a réitéré ses félicitations à M. Nasri à l'occasion de son élection à la présidence du Conseil de la nation, a été l'occasion de souligner la relation de coopération unissant les deux chambres du Parlement", précise la même source.

Les deux parties ont également échangé les vues sur les mécanismes de renforcement et de promotion de l'action parlementaire, vu son importance dans le socle institutionnel de l'Algérie nouvelle, victorieuse sous la



direction du président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune".

La rencontre a permis, par ailleurs, de "mettre en avant l'attachement au principe de la coordination et de la concertation entre les deux chambres du Parlement, en tant que piliers essentiels du bicamérisme adopté avec succès par l'Algérie, afin de consolider l'Etat de droit et de concrétiser les principes de la démocratie participative énoncés dans la Constitution de la République", conclut le communiqué.

CONCOURS HUAWEI DES TIC EN CHINE

Le président de la République félicite les étudiants algériens distingués en finale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, samedi, les étudiants algériens distingués en finale mondiale du concours Huawei des Technologies de l'information et de la communication (TIC), organisé dans la ville de Shenzhen (Chine). "Avec fierté, je félicite nos étudiants qui ont obtenu des résultats inédits parmi 114 pays, en finale mondiale du concours Huawei des Technologies de l'information et

de la communication, à Shenzhen en Chine", a écrit le président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

"Je tiens également à féliciter nos écoles nationales et nos universités des wilayas de Sétif, Béjaïa, Sidi Bel Abbès, Alger et Oran pour avoir atteint ces niveaux d'excellence reconus à l'échelle mondiale..."

Merci à vous tous", a ajouté le président de la République.



ARMÉE

3^e Région militaire: le Général d'Armée Chanegriha supervise un exercice tactique avec munitions réelles (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé, jeudi au deuxième jour de sa visite en 3^e Région militaire, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles intitulé "El Hisn El Manie 2025", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Au deuxième jour de sa visite en 3^e Région militaire, et dans le cadre du suivi des programmes de préparation au combat au titre de l'année 2024-2025, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a supervisé, aujourd'hui, jeudi 22 mai 2025, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles intitulé "El Hisn El Manie 2025+", exécuté par les unités du Secteur opérationnel sud de Tindouf, soutenues par des unités des différentes forces et armes", précise la même source.

A l'entame, le Général d'Armée, en

compagnie du Général-major Nacerdine Fodhil, a suivi un exposé présenté par le Directeur de l'exercice, portant sur son idée générale, les phases de son exécution et les objectifs escomptés, avant de suivre, au niveau du champs de tirs et de manœuvres du Secteur opérationnel sud de Tindouf, le déroulement des actions de combat exécutées par les unités concernées, "avec professionnalisme et un niveau tactique et opérationnel élevé, traduisant ainsi, les grandes capacités opérationnelles du staff et des commandements à tous les échelons".

Cet exercice, qui s'est caractérisé par un haut niveau de coordination entre les différentes unités participantes, a mis en lumière la haute compétence des cadres en matière d'exécution et de conduite des actions de combat, ainsi que le savoir-faire et la grande maîtrise des différents systèmes d'armes et équipements mis à disposition, permettant d'atteindre des résultats très satisfaisants, traduits par la précision des tirs aux différentes armes et le respect rigoureux des délais d'exécution prédéfinis", relève le communiqué.

Au terme de l'exercice, le Général d'Armée a tenu une rencontre avec le personnel des unités participantes à cet exercice tactique, "couronné de succès, notamment sur les plans de la planification, de la préparation et de l'exécution, qui reflètent le niveau de préparation des cadres et du personnel et les hautes compétences et aptitudes des commandements et des Etats-majors". En outre, "le Général d'Armée a félicité les cadres des unités participantes pour les efforts consentis durant l'année de préparation au combat 2024-2025, et lors de la planification, la préparation et l'exécution de cet exercice, tout en mettant l'accent sur la nécessité de redoubler d'efforts à même de développer davantage les composantes de l'ANP et de les hisser vers plus de succès, afin de garantir la sécurité et la stabilité de l'Algérie", ajoute la même source.

A l'issue, le Général d'Armée a passé en revue les unités participantes à cet exercice, conclut le MDN dans son communiqué.

PARTIS

La jeunesse, un élément essentiel pour affronter les défis rencontrés par l'Algérie (Bengrina)

Le président du Mouvement El-Bina, Abdekader Bengrina a affirmé samedi à Annaba que la jeunesse "constitue la ressource vitale la plus importante au pays et un élément essentiel pour affronter les défis et construire l'avenir de l'Algérie victorieuse". Animant un meeting sous le thème de "la mobilisation pour le développement du pays, la priorité de la jeunesse de l'Algérie victorieuse",

M. Bengrina a mis l'accent sur "la nécessaire mobilisation de toutes les énergies des jeunes pour préserver les acquis nationaux et protéger les intérêts vitaux du pays", saluant la conscience des jeunes des exigences de la conjoncture délicate que traverse le pays.

Le même responsable partisan a estimé que les crises que connaît le monde aujourd'hui "imposent de tous les algériens une mobilisation

globale pour affronter les dangers et s'attacher aux constantes et valeurs de la nation", relevant que "le véritable défi pour l'Algérie est celui du développement et de la connaissance et les jeunes possèdent les énergies et les capacités qui les habilitent à remporter ce défi".

Après avoir mis en exergue le rôle de la communauté algérienne à l'étranger dans la protection de l'image de l'Algérie et la défense de sa réputation et ses valeurs, M. Bengrina a considéré que la conscience nationale grandissante chez la nouvelle génération représente "une soupe de sécurité contre les plans qui visent le pays".

Le président du Mouvement El-Bina a réitéré le soutien constant de son parti au droit des deux peuples palestinien et sahraoui à l'autodétermination.

SOMMET MONDIAL DE L'HYDROGÈNE

M. Yassaâ examine avec la vice-première ministre néerlandaise les moyens de renforcer la coopération

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Nouredine Yassaâ, a rencontré à Rotterdam (Pays-Bas), la vice-première ministre et ministre du Climat et de la Croissance verte des Pays-Bas, Sophie Hermans, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

La rencontre a eu lieu, mercredi, au pavillon algérien à l'exposition organisée parallèlement au Sommet mondial de l'hydrogène, en présence de l'ambassadrice d'Algérie aux Pays-Bas, Mme Salima Abdellah, ainsi que d'une délégation de responsables des deux pays, selon le communiqué.

A cette occasion, M. Yassaâ a passé en revue les projets expérimentaux et d'investissement engagés par l'Algérie dans le domaine de l'hydrogène vert, soulignant l'intérêt accordé par l'Algérie au renforcement des relations de coopération avec les Pays-Bas, afin d'attirer les expériences et les investissements néerlandais dans ce domaine prometteur.

Dans ce contexte, le secrétaire d'Etat a souligné les progrès réalisés dans le développement du concept "Hydrogen Valley" en Algérie, soutenu par l'agence néerlandaise pour les entreprises (RVO), ajoute la même source.

Il a également mis en avant les efforts de l'Etat algérien pour assurer le succès de la transition énergétique nationale, en s'appuyant sur le grand potentiel du pays, en termes de ressources naturelles renouvelables et d'infrastructures disponibles, outre sa position géostratégique, soulignant que l'Algérie aspirait à jouer un rôle régional pivot dans la production, le transport et l'exportation d'hydrogène vert.

Il a, à cet égard, mis en avant le rôle axial de Sonatrach et de Sonelgaz en tant que moteurs essentiels de cette transition, précisant que les deux groupes œuvraient à la diversification de leurs activités pour les élargir aux domaines des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert, tout en s'ouvrant pleinement aux partenariats étrangers, notamment avec la partie néerlandaise.

De son côté, Mme Hermans a salué les progrès notables réalisés par l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables, ainsi que son engagement sérieux à la lutte contre le changement climatique, affirmant que les Pays-Bas accordaient une "importance majeure au partenariat avec l'Algérie dans le domaine des énergies propres, notamment dans le domaine de l'hydrogène vert", selon le communiqué.

Elle a également mis en avant les intérêts communs et complémentaires des deux pays en termes d'expertise, de technologie et de marchés, soulignant que les deux parties s'attelaient à consolider leur position en tant qu'acteurs régionaux dans le domaine de l'hydrogène vert.

A l'issue de la rencontre, la Vice-Première ministre néerlandaise a visité le pavillon algérien, où elle a pris connaissance des principaux projets présentés, notamment le projet du Corridor sud de l'hydrogène "South2Corridor" qui reliera l'Algérie à l'Europe via l'Italie, et le projet d'interconnexion électrique "Medlink" entre l'Algérie et l'Italie.

Mme Hermans a exprimé son souhait de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine de l'hydrogène vert, affirmant le soutien de son pays aux efforts déployés par l'Algérie dans le domaine de la transition énergétique, ainsi qu'en matière de lutte contre les changements climatiques.

De son côté, M. Yassaâ a affirmé que cette rencontre constituait une étape importante vers la consolidation du partenariat stratégique entre les deux pays dans les domaines des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert, au service des objectifs communs des deux parties dans le cadre de la transition mondiale vers les énergies propres.

La visite s'est achevée par la participation du Secrétaire d'Etat et de l'Ambassadrice d'Algérie aux Pays-Bas à une séance de haut niveau sur "le rôle de l'hydrogène à faible teneur en carbone et des technologies de capture du carbone dans l'écosystème mondial d'hydrogène", à laquelle a également pris part, M. Youcef Khanfar, cadre supérieur au sein du Groupe Sonatrach.

LANCER OFFICIEL DE LA MISE À JOUR DE LA CARTE "CHIFA" EN PHARMACIE **Un nouveau pas vers la modernisation du service public**

Par Abed Meghit

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a annoncé ce jeudi à Alger le lancement officiel du service de mise à jour de la carte "Chifa" au niveau des pharmacies conventionnées avec les organismes de sécurité sociale.

S'exprimant lors d'une rencontre avec la presse, le ministre a précisé que cette mesure s'inscrit dans le cadre de la stratégie de modernisation des services publics, affirmant qu'elle reflète "l'engagement ferme du secteur à mettre en œuvre les orientations du gouvernement, notamment en matière de digitalisation du système national de sécurité sociale et d'amélioration de la qualité des prestations offertes aux citoyens".

Grâce à ce dispositif, les assurés sociaux ne sont plus contraints de se rendre dans les centres de paiement des caisses de sécurité sociale pour actualiser leur carte "Chifa".

Désormais, cette opération peut être effectuée directement dans l'une des 12 000 pharmacies conventionnées réparties à travers le territoire national, permettant ainsi l'obtention immédiate des médicaments.

Yahia Rassoul, directeur de la modernisation et des systèmes d'information à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), a précisé que cette actualisation s'effectue via l'application "Chifa Officine", installée dans les officines partenaires de la CNAS. Il a souligné le caractère innovant de ce service, accessible tous les jours de la semaine, et rappelé qu'un pharmacien ne peut refuser de délivrer des médicaments au titulaire d'une carte "Chifa" expirée, tant que les données ont été mises à jour dans le système informatique.

Outre la simplification des démarches, ce nouveau service permet une réduction significative des délais de traitement, en particulier pour la délivrance des médicaments en situation d'urgence. L'opération a été lancée il y a trois jours à titre expérimental.

Durant cette période, plus de 70 000 mises à jour ont été effectuées à distance, évitant ainsi plus de 140 000 déplacements inutiles des assurés vers les agences de la CNAS. À ce jour, plus de 20,5 millions de cartes "Chifa" ont été émises, couvrant plus de 30 millions de bénéficiaires entre assurés et ayants droit.

À l'occasion de cette annonce, une convention de partenariat a été signée entre la CNAS et le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine, officialisant la mise en œuvre de ce nouveau service dans le réseau des pharmacies privées conventionnées.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ETUDIANT **Distinction d'étudiants brillants des différentes universités algériennes**

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme Ibtissam Hamlaoui préside, samedi à Alger, une cérémonie de distinction d'étudiants brillants de différentes universités du pays, et ce, dans le cadre de la célébration du 69e anniversaire de la Journée nationale de l'Etudiant.

Lors de cette cérémonie organisée par l'Organisation nationale des étudiants algériens (ONEA) sous le slogan "Les étudiants au cœur de l'Algérie vic-

HYDRAULIQUE

Aïd El-Adha : Derbal préside une réunion consacrée au suivi de la disponibilité de l'eau

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a présidé, hier au siège du ministère, une réunion d'évaluation consacrée au suivi des préparatifs de l'Aïd El-Adha, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques supervisées par le ministre, afin d'évaluer le niveau de préparation du secteur sur le plan local, notamment en ce qui concerne la disponibilité des ressources en eau et des équipements nécessaires lors de ces occasions, précise le communiqué.

Cette réunion s'est tenue en présence de cadres centraux et des directeurs des établissements relevant du secteur ainsi que des directeurs de l'hydraulique à travers les wilayas par



visioconférence. A cette occasion, M. Derbal a insisté sur la "nécessité d'une vigilance accrue et d'une

pleine mobilisation à tous les niveaux", appelant à garantir les ressources en eau, et les ressources humaines et matérielles, et à assurer la continuité du service pendant la période de l'Aïd.

Il a également appelé à renforcer les canaux de communication avec les citoyens et à adopter des comportements rationnels dans la consommation de l'eau, afin de préserver cette ressource vitale et garantir sa distribution de manière équitable et efficace.

HABITAT

M. Belaribi annonce la prolongation des délais d'ouverture de la plateforme de téléchargement des documents des inscrits au programme AADL3

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé jeudi depuis Khencela, "la prolongation des délais d'ouverture de la plateforme dédiée au téléchargement des documents des inscrits au programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement AADL3".

Dans une déclaration à la presse au terme d'une visite de travail dans cette wilaya, le ministre a précisé que "suite aux demandes des inscrits au programme AADL3 n'ayant pas pu télécharger leurs documents sur la plateforme numérique dédiée à ce programme et qui a été fermé le 20 mai courant, il sera procédé à la réouverture de cette plateforme à partir de ce samedi pour une durée supplémentaire de 20 jours pour permettre aux retardataires d'accomplir l'opération de téléchargement des différents documents".

Il a ajouté que "l'accomplissement du téléchargement des documents des inscrits sur cette plateforme, permettra aux responsables chargés du programme d'entamer l'étude et le tri des dossiers dans les meilleurs délais en prévision du lancement de la concrétisation des projets à travers les différentes wilayas du pays".

Auparavant, le ministre avait mis l'accent, lors de la présentation du Plan d'occupation de sol (POS) n°24 pour la réalisation de 1.375 logements promotionnels aidés LPA et 300 unités de la formule AADL "sur l'importance de la disponibilité du foncier nécessaire pour accueillir les différents programmes de logement, notamment le segment AADL3".

Il a rassuré les inscrits à ce programme de logement que "malgré une

légère hausse du prix des logements compte tenu de l'intégration du chauffage central, ils demeureront accessibles avec mensualités ne dépassant pas les 9.000DA".

Il a indiqué que "son département ministériel s'attèle à créer 47 pôles urbains à travers 38 wilayas du pays", ce qui permettra selon lui de "garantir la disponibilité du foncier pour abriter tous les programmes de logements inscrits au titre de l'actuel exercice et même ceux qui seront inscrits les années prochaines".

Le ministre, qui a indiqué que "la concrétisation du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant réalisation de 2 millions de logements, a imposé à son ministère de trouver les solutions immédiates pour la mise en oeuvre sur le terrain de ce programme important".

Il a également indiqué que les nouveaux pôles urbains lancés en réalisation dans certaines wilayas constitueront un prolongement aux anciens pôles et seront dotés de tous les équipements d'accompagnement nécessaires dont le citoyen a besoin dans son quotidien.

M. Belaribi a insisté lors de sa visite au projet d'aménagement du lotissement social "Talous Ben Salah", dans la commune de Babar sur l'importance d'achever le raccordement de ce lotissement aux réseaux divers et de publier la liste des bénéficiaires de lots de terrains dans les meilleurs délais.

Le ministre, qui a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un lycée à la localité d'Ain Djarbaou dans la même collectivité locale, a insisté sur l'importance de respecter les délais contractuels et les normes de la qualité. Visitant le projet



de réalisation d'une polyclinique à la cité route de Beghai, dans la commune de Khencela, le ministre a donné des orientations au bureau d'étude chargé du suivi du projet à l'effet de veiller sur le côté esthétique dans l'architecture des projets.

Le ministre, qui a inspecté l'état d'avancement des travaux de réalisation de 300+300 logements publics locatifs (LPL) dans la même commune, a donné des instructions pour le lancement des projets de logements inscrits "début juin prochain au plus tard" et la publication de l'identité des bénéficiaires des lots de terrains dans le cadre des lotissements sociaux "avant fin 2025".

S'agissant des programmes de logements en cours de réalisation localement, le ministre a exprimé son "entière satisfaction" quant à la cadence des travaux, précisant que "dès l'achèvement de la réalisation des projets de logements inscrits dans le cadre du programme complémentaire accordé à la wilaya de Khencela par le président de la République, la wilaya sera informée des nouveaux programmes de logements de divers segments".

torieuse... legs de lutte et responsabilité nationale". Mme Hamlaoui a souligné que la Journée nationale de l'Etudiant, célébrée le 19 mai de chaque année, constitue une occasion de "méditer les sacrifices consentis par les étudiants durant la glorieuse Guerre de libération nationale et de renouveler l'engagement à défendre l'Algérie, ses institutions et les causes justes". Saluant la capacité de la jeunesse algérienne à relever les défis de

demain, Mme Hamlaoui a réitéré le soutien de l'ONSC à l'ensemble des organisations étudiantes, "au service des étudiants et de la communauté universitaire en général".

Les étudiants distingués, dont certains aux besoins spécifiques, ont pour leur part exprimé leur reconnaissance quant à "l'engagement de l'Etat, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à accompagner l'étudiant afin qu'il de-

vienne un acteur central dans l'édification de l'Algérie nouvelle et victorieuse". A noter que la cérémonie, à laquelle ont pris part des étudiants venus de l'Etat de Palestine et de la République arabe sahraouie démocratique, a été marquée par la projection de documentaires mettant en lumière le rôle prépondérant des étudiants algériens durant la Révolution du 1er Novembre.

APS

MOSTAGANEM

Lancement de projets de développement pour une enveloppe financière de 1 milliard DA

De nouveaux projets de développement ont été lancés, récemment, dans plusieurs communes de la wilaya de Mostaganem, pour une enveloppe financière globale estimée à 1 milliard de dinars, ont indiqué, hier, les services de la wilaya.

Dans ce cadre, la commune de Hadjadj a bénéficié d'un projet de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 5.000 m³, "destiné à assurer une distribution quotidienne et régulière d'eau potable, notamment en période estivale, durant laquelle cette commune côtière connaît un afflux record d'estivants", souligne-t-on.

Ce projet, doté d'une enveloppe budgétaire de 126 millions de dinars, permettra de fournir de l'eau à 20.000 habitants, durant l'année, et à 70.000 personnes durant la saison estivale, précise-t-on de même source.

Aussi, dans le cadre du programme sectoriel de développement, plusieurs localités relevant des communes de Kheireddine, Sayada et Oued El-Kheir ont bénéficié de travaux de réhabilitation des réseaux de distribution d'eau sur une dis-



tance totale de 36 km, pour un montant dépassant 170 millions DA, ajoute la même source.

Ce programme comprend, une opération urgente de réhabilitation du réseau de distribution de la localité de Hachem (commune de Sayada), qui permettra d'éliminer les fuites d'eau, d'améliorer la distribution et d'augmenter le rendement du réseau au profit de 3.700 habitants. Par ailleurs,

des travaux sont actuellement en cours pour raccorder sept villages des communes de Sayada et Kheireddine au réseau d'assainissement, pour une enveloppe globale estimée à 200 millions de dinars.

Cette opération, dont l'achèvement est prévu dans neuf mois, contribuera à l'amélioration du cadre de vie d'environ 9.000 habitants, a-t-on indiqué. Dans le domaine

de la protection de l'environnement, les travaux de réalisation d'un système de traitement tertiaire à la station d'épuration des eaux usées (STEP) de Salamandre ont démarré, récemment, pour un budget estimé à 477 millions de dinars, sachant que le projet devra être achevé dans un délai de six mois.

Dans la commune de Sirat, un projet de raccordement d'environ 700 logements au réseau du gaz naturel a été lancé, récemment, pour une enveloppe de 96 millions DA, selon les services de Sonelgaz.

En raison de l'importance de cette opération, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a exhorté les responsables de ce projet à oeuvrer pour ramener le délai des travaux, initialement prévu en 12 mois, à 7 mois, avec l'adoption du système de rotation 3x8, a fait savoir la même source.

BLIDA

Plus de 2 milliards de DA pour la réalisation de nouveaux projets de développement

Une enveloppe globale de 2,3 milliards de DA a été affectée à la réalisation de nouveaux projets de développement à Blida, durant cette année 2025, a-t-on appris, mardi, auprès de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW).

Cette enveloppe répartie sur plusieurs secteurs, a été destinée au financement de 101 nouvelles opérations de développement inscrites dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales pour l'année 2025, selon la même source.

Un montant d'un (1) milliard de DA de cette enveloppe a été affecté à la réalisation de 45 opérations de revêtement et de bitumage de plu-

sieurs axes routiers, et leur dotation en éclairage public, en plus d'opérations d'aménagement urbain au profit de plusieurs communes.

Pour sa part, le secteur de l'éducation a bénéficié d'une enveloppe de 210 millions DA pour la réalisation de nouvelles structures visant à améliorer les conditions de scolarisation des élèves, à réduire la surcharge des classes, en plus d'assurer le chauffage et des repas chauds, selon la même source.

Le secteur des ressources en eau et de l'hydraulique a, pour sa part, été destinataire d'un montant de 282 millions DA pour la réalisation de réseaux d'assainissement et le renouvellement des réseaux d'alimen-

tation en eau potable (AEP) au profit de plusieurs communes, dont Oued Djer, Chiffa et Ain Romana (Ouest), ainsi que Meftah (Est).

En outre, une enveloppe de 208 millions DA a été affectée au secteur des sports pour la réalisation de huit (8) opérations, dont la construction de deux (2) salles omnisports, une au centre-ville de Blida dont les travaux ont démarré aujourd'hui mardi, et l'autre dans la commune d'El-Affroun (Ouest).

A cela s'ajoute le réaménagement de trois (3) marchés de proximité et leur transformation en salles de sport dans les communes de Soumaâ, Larbaâ et Bougara.

MASCARA

Lancement de plusieurs projets de développement dans trois communes

Plusieurs projets de développement ont été lancés, mardi dans trois communes de la wilaya de Mascara.

Ces projets visent à améliorer le cadre de vie des habitants et comprennent la réalisation de trois cantines scolaires, l'aménagement et l'entretien de tronçons de routes communales et rurales, ainsi que le renouvellement partiel des réseaux de distribution d'eau potable.

Ces opérations, lancées sous la supervision du wali de Mascara, Fouad Aïssi, dans le cadre de sa visite d'inspection dans les communes de la daïra de Tizi, incluent la

construction de trois cantines scolaires dans les zones de "Ouled Merah" et "Ras El Hanout" (commune de Froha), ainsi qu'à "Senaïss" (commune de Tizi).

Ces cantines permettront de fournir 200 repas par jour. Le wali a insisté sur la nécessité de les livrer avant la prochaine rentrée scolaire.

Il a également donné le coup d'envoi à des projets d'aménagement et d'entretien de 6,8 km de routes communales et rurales dans les communes de Froha et El Gharra.

Ces travaux bénéficient d'une enveloppe budgétaire de plus de 60 millions de dinars, dans le

cadre du programme de développement social et économique des communes, selon les responsables locaux.

Lors de cette visite, des opérations de renouvellement partiel des réseaux de distribution d'eau potable ont été lancées dans le village de "Senaïss" (commune de Tizi), ainsi que des travaux d'aménagement urbain dans plusieurs quartiers résidentiels de cette commune et de la ville d'El Gharra, incluant le revêtement des routes et le pavage des trottoirs.

Par ailleurs, M. Aïssi a mis en service un projet d'extension du réseau de

distribution d'eau potable dans la zone rurale de "Mehanine" (commune d'El Gharra).

Le wali a indiqué, en marge de cette visite, que les communes de la daïra de Tizi ont bénéficié d'une enveloppe financière de plus de 370 millions de dinars, dans le cadre du programme de développement social et économique des communes et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Cette enveloppe permettra de concrétiser 25 projets de développement qui seront réceptionnés au plus tard avant la fin de l'année en cours.

TIARET

Lancement des travaux de réalisation d'un poste de transport d'électricité d'une capacité de 80 mégawatts

Les travaux de réalisation d'un poste de transport d'électricité d'une capacité de 80 mégawatts ont été lancés, jeudi dans la commune de Medrissa (wilaya de Tiaret).

Le chef de la circonscription du transport d'électricité de la société Sonelgaz à Tiaret, Abdellatif Doumi, a indiqué, lors des explications fournies au wali, Saïd Khalil, à l'occasion du coup d'envoi officiel des travaux dans le cadre de sa visite dans les communes de la daïra de Aïn Kermès, que ce poste sera réalisé en huit mois pour un coût estimé à 2,3 milliards de dinars, dans le cadre du programme d'investissement de Sonelgaz.

Ce poste permettra de disposer d'au moins sept départs électriques, assurant ainsi une alimentation continue en électricité avec une haute qualité.

Il constituera également l'une des stations de raccordement en chaîne du réseau de transport d'électricité de la wilaya et, à terme, au niveau national, ce qui garantira l'alimentation des zones souffrant de coupures grâce au système de télégénération adopté par l'entreprise, selon la même source.

Par ailleurs, au cours de cette visite, le wali de Tiaret, Saïd Khalil, a inspecté plusieurs projets de développement dans divers secteurs tels que l'hydraulique, les travaux publics, l'éducation, la santé et l'environnement à travers les communes de Aïn Kermès, Madna, Medrissa, Sidi Abderrahmane et Djebilet Rasfa.

TÉBESSA

Plus de 600 opérations d'exportation via le poste frontalier de Bouchebka durant les 4 premiers mois de 2025

La direction régionale des Douanes algériennes de Tébessa a enregistré 613 opérations d'exportation via le poste frontalier de Bouchebka, dans la commune d'El Houidjbet durant les quatre premiers mois de l'année en cours (2025), a-t-on appris mercredi auprès de ce corps constitué.

Ces opérations d'exportations de diverses marchandises, dont des denrées alimentaires, matériaux de construction et produits détergent, ont été enregistrées du 1er janvier au 30 avril 2025, a indiqué l'Inspecteur divisionnaire Souheil Halimi, inspecteur principal aux opérations commerciales auprès du poste frontalier de Bouchebka. Il a été procédé durant cette période au recouvrement de plus de 210 millions DA en droits et taxes douanières, a précisé le responsable, qui a fait part d'une nette augmentation, estimée à 10%, en matière d'opérations d'exportation vers la Tunisie et la Libye via ce poste frontalier comparativement à la même période de l'année précédente.

Il a expliqué cette hausse par l'impact positif des procédures douanières numériques mises en place récemment par la direction générale des Douanes algérienne dans le cadre du nouveau système d'informatique des douanes algériennes (ALCES), ayant permis une simplification et une facilitation des procédures douanières en rapport avec le commerce extérieur et la consolidation de l'efficacité des mécanismes de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et douanières, et la sécurisation également des données relatives aux échanges commerciaux internationaux.

La direction régionale des Douanes algériennes de Tébessa, dont la compétence territoriale couvre les wilayas d'Oum El Bouaghi, de Khencela et de Tébessa, veille à garantir la fluidité et la régularité du mouvement d'exportation des marchandises des différentes wilayas du pays vers la Tunisie et la Libye via le poste frontalier commercial de Bouchebka, conformément aux décisions des instances supérieures du pays visant l'encouragement des opérations d'exportation hors hydrocarbures.

APS

AMENDES ROUTIÈRES

Signature d'un accord pour la généralisation du e-paiement via les services de police et de la gendarmerie

Un accord de coopération a été signé, samedi à Alger, entre le ministère des Finances, le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) et la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), visant à généraliser le e-paiement des amendes forfaitaires liées aux infractions au code de la route, permettant la restitution instantanée des permis de conduire.

L'accord a été signé par le directeur général du Trésor et de la comptabilité au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa, le directeur général de la Sécurité nationale Ali Badaoui, et le général Mohamed Djaafer, directeur de l'électronique au Commandement de la GN, représentant le commandant de la GN.

La cérémonie de signature a été présidée par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, en présence du directeur général des douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, des cadres des corps de sécurité et du ministère et des directeurs généraux des banques, compagnies d'assurance et institutions financières.

Ce service numérique, qui reste facultatif, permet aux citoyens de régler leurs amendes forfaitaires directement auprès des agents de police et de la gendarmerie, via des cartes bancaires ou la carte "Edahabia" et à travers les terminaux de paiement électronique (TPE), de manière instantanée et sécurisée, 7j/7 et 24h/24, y compris durant les jours fériés et les occasions officielles et religieuses.

Selon les explications fournies, ce service permet la restitution instantanée des permis de conduire et réduit les délais d'attente. Il contribue également à alléger la charge sur les services administratifs et opérationnels de la police et de la gendarmerie, tout en améliorant la performance des autres services publics concernés.

La généralisation de ce service intervient après une phase expérimentale menée dans plusieurs wilayas, qui a été favorablement accueillie par les usagers de la route pour la facilité et la flexibilité dans le paiement des

amendes. A cet égard, 2000 TPE ont été distribués dans une première étape aux différents services sécuritaires, en coordination avec le ministère des Finances.

Afin de garantir l'efficacité de cette opération, un mécanisme complet de supervision et de suivi a été mis en place, comprenant l'entretien régulier des appareils et la fourniture des consommables nécessaires à la continuité du service. Dans le même village, des campagnes médiatiques de sensibilisation ont été également lancées, en collaboration avec divers médias, en vue d'informer les citoyens des avantages du système et de son mode d'utilisation.

Dans une allocution à cette occasion, le ministre des Finances a affirmé que ce projet s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, visant à généraliser les solutions numériques et à moderniser les modes de gestion publique, afin d'assurer un service de qualité au citoyen et d'améliorer la performance des établissements publics. Le ministre a indiqué que ce projet stratégique a pour objectif de "numériser l'administration publique, renforcer la coopération institutionnelle et promouvoir la culture du e-paiement dans un cadre légal organisé et transparent afin d'améliorer la relation entre citoyen et administration".

De son côté, le directeur général du Trésor et de la comptabilité a déclaré que cet accord représente "une réalisation technique et administrative importante", et est le "fruit d'une étroite collaboration institutionnelle entre les parties concernées, visant à moderniser et numériser le service public et à réduire les transactions en espèces, ce



qui favorise la transparence et améliore la maîtrise des opérations techniques.

Il a en outre relevé que l'adoption de ce système aura un impact positif sur le Trésor public, en facilitant la collecte des recettes liées aux amendes et en renforçant la contribution des corps de sécurité à cette opération.

Le directeur général de la Sécurité nationale a, pour sa part, indiqué que cette mesure est désormais "une réalité concrète", reflétant la volonté de l'Etat de fournir des services rapides, fiables et de haute qualité au profit du citoyen, soulignant l'engagement de ses services à poursuivre la modernisation de l'action policière, à travers l'intégration des outils de modernisation et l'usage des technologies modernes.

Pour sa part, le directeur de la télémétrie au Commandement de la GN a affirmé que la concrétisation de ce projet témoigne de la volonté de renforcer la culture de coordination et de coopération entre les secteurs, relevant l'engagement du Commandement de la GN à soutenir et à accompagner les initiatives numériques et à contribuer à une gestion moderne et efficace.

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-MAURITANIEN

Signature de trois accords de coopération entre des opérateurs des deux pays

Trois accords ont été signés vendredi à Nouakchott (Mauritanie), entre des opérateurs algériens et mauritaniens, portant sur la production pharmaceutique, le transport maritime et les produits d'hygiène. Ces accords ont été signés lors du Forum économique algéro-mauritanien, en présence du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, et de la ministre mauritanienne du Commerce et du Tourisme, Mme Zeinebou Ahmednah, du ministre mauritanien délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances,

chargé du Budget, Codoro Moussa N'Guene, et de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Amine Sid.

Ont également pris part à la cérémonie de signature des représentants du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ainsi que des représentants du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), et des hommes d'affaires des deux pays. Le pre-

mier accord a été signé entre le groupe Saïdal et le groupe Chinguity Pharma pour l'exportation et la distribution des médicaments du groupe en Mauritanie et dans les pays d'Afrique de l'Ouest, outre l'établissement d'un partenariat dans le domaine de l'investissement international en Mauritanie. Le deuxième accord a été conclu entre la compagnie nationale de navigation maritime (CNAN Algérie) et l'entreprise mauritanienne "Manu-port", en vue de la fourniture de services maritimes au profit de la société algérienne assurant une ligne maritime reliant l'Algérie à la Mauritanie.

Le troisième accord a été signé entre la société "Faderco" et l'entreprise "Ibdâa", permettant à cette dernière à distribuer les produits de l'entreprise algérienne, spécialisée dans la fabrication de produits d'hygiène personnelle, sur le marché mauritanien.

Il convient de rappeler que le Forum d'affaires algéro-mauritanien s'est tenu en marge de la 7e édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott, qui se déroule du 22 au 28 mai en cours, avec la participation de plus de 200 entreprises algériennes.

La coopération avec la Mauritanie n'est pas une option conjoncturelle mais plutôt un enjeu stratégique (Zitouni)

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, a affirmé, vendredi à Nouakchott, que la coopération avec la Mauritanie n'était pas une option conjoncturelle, mais plutôt un enjeu stratégique.

M. Zitouni s'exprimait à l'occasion du Forum économique algéro-mauritanien, tenu en présence de la ministre mauritanienne du Commerce et du Tourisme, Mme Zeinebou Ahmednah, du ministre mauritanien délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, Codoro Moussa N'Guene, du directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Rabah Fassi, du directeur par intérim des Mécanismes de soutien à l'exportation au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. El-Houari Abdelfati, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, M. Amine Sid.

Le Forum a également vu la participation de représentants du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), ainsi que de responsables d'organismes représentant les hommes d'affaires des deux pays.

Le ministre a précisé que la Mauritanie était un portail important vers l'Afrique atlantique et la région du Sahel, ajoutant que "la coopération avec la Mauritanie n'est pas une option conjoncturelle, mais plutôt un enjeu stratégique, et un maillon essentiel de la nouvelle vision de l'Algérie pour la re-

fonte de ses relations économiques afro-maghrebines sur des bases plus équitables et réalistes".

Il a également relevé la nécessité de la complémentarité économique entre l'Algérie et la Mauritanie, notamment dans les domaines des industries agroalimentaires et pharmaceutiques, des matériaux de construction, des énergies renouvelables et des services logistiques, ainsi que d'autres domaines favorables à l'intégration et à la création de la valeur ajoutée.

Rappelant l'importance des contrats de partenariat et des accords bilatéraux conclus entre les sociétés des deux pays lors du Forum, à l'instar du projet d'accord entre le groupe Saïdal et le groupe mauritanien Chinguity Pharma, pour l'exportation et la distribution de médicaments, le ministre a fait état de perspectives prometteuses pour l'établissement d'un véritable partenariat dans le domaine de la fabrication de médicaments destinés à l'Afrique de l'Ouest.

Il a souligné que cette étape témoignait de "la transformation de la volonté de coopération en projets concrets, avec des indicateurs mesurables, constituant ainsi un terrain fertile pour un nouveau modèle de partenariat Maghreb-Afrique mutuellement bénéfique".

Il a, dans ce contexte, précisé que la Foire des produits algériens à Nouakchott était devenue "une tradition stratégique créée, exprimant une vision politique et économique qui va au-delà de la simple forme de la Foire, pour s'étendre vers un fond effectif consacrant les fondements de la coopération et conférant à l'action économique

sa dimension souveraine pour un véritable partenariat".

Le ministre a également invité les Mauritaniens à tirer parti des atouts touristiques de l'Algérie durant la saison estivale, ainsi qu'à développer le tourisme médical, à travers l'augmentation du nombre de vols entre les deux pays, réitérant l'engagement de l'Algérie à accompagner les opérateurs économiques algériens et mauritaniens à aplatis les difficultés, et à élargir les perspectives vers une véritable intégration Maghreb-Afrique".

De son côté, le ministre délégué mauritanien a estimé que le Forum et la Foire des produits algériens à Nouakchott constituent un indicateur de la dynamique de coopération et de complémentarité économique entre les deux pays.

M. Moussa a salué l'évolution des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie au cours des dernières années, apportant les opérateurs économiques algériens à exploiter les opportunités d'investissement offertes en Mauritanie.

Intervenant à cette occasion, le président du Conseil d'affaires mauritano-algérien, M. Mohamed El-Afdhal Bettah, a souligné l'importance de l'établissement d'un partenariat stratégique entre les deux pays, précisant que la complémentarité entre l'Algérie et la Mauritanie était désormais "une nécessité".

De son côté, le président du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, M. Youcef El Ghazi, a mis en avant les capacités de l'Algérie en matière de réalisation des grands projets. A son tour, le directeur général de la CACI, M. Chakib Smail Kouidir, a rappelé

les progrès qu'ont connu les produits algériens, soulignant le potentiel important des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie, qui mérite d'être pleinement exploité.

Le président de la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Mauritanie, M. Cheikh El-Afiya Ould Mohamed Khouna, a insisté sur l'importance du forum économique pour le renforcement de la coopération et de la complémentarité entre les deux pays, ainsi que pour l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques.

De son côté, le vice-président du CREA, M. Mohamed Daas, a braqué la lumière sur l'importance de s'orienter vers la production et l'investissement conjoints, au-delà de l'échange commercial, afin de créer des emplois et d'accéder à de nouveaux marchés.

Le président de l'Union nationale du patronat mauritanien, M. Mohamed Zein El-Abidine Ould Cheikh Ahmed Zewal, a salué les capacités industrielles dont dispose l'Algérie, permettant d'établir des partenariats concrets, soulignant qu'une délégation d'hommes d'affaires mauritaniens se rendrait en Algérie en juin prochain.

Le Forum économique se tient en marge de la 7e édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott, inaugurée jeudi et qui se poursuivra jusqu'au 28 mai courant. Le forum a été marqué par la signature de trois accords entre des entreprises algériennes et mauritaniennes, dans les domaines de la production pharmaceutique, du transport maritime et des détergents.

APS

FRANCE

La confiance des ménages se dégrade en mai, selon l'Insee

La confiance des ménages en France s'est dégradée en mai, ces derniers exprimant des craintes plus vives concernant leur niveau de vie futur, leur situation financière, ou le chômage, selon l'Insee vendredi.



L'indicateur qui mesure le moral des ménages s'est établi à 88, en baisse de trois points par rapport à avril où il était resté stable.

Il demeure en dessous de sa moyenne historique de 100. L'Institut français de la statistique et des études économiques établit cet indicateur à partir de questions divisées en deux grandes catégories: l'une portant sur la situation personnelle des ménages, l'autre sur leur perception de l'évolution économique en général.

Les ménages interrogés se sont

dits moins confiants vis-à-vis de leur situation financière passée (-4 points), comme future (-3 points).

Et la part des ménages jugeant qu'il est moins opportun de faire des achats importants s'est repliée (-4 points).

L'Insee observe également une nette baisse de la confiance des ménages concernant leur niveau de vie futur: le solde perdant 5 points (-59 points) et atteignant son plus bas niveau depuis avril 2023, tandis que celui relatif au niveau de vie passé a perdu un point.

Les craintes des ménages concernant l'évolution du chômage augmentent fortement, relève également l'Insee.

Le solde gagne neuf points par rapport au mois précédent (de 52 à 61 points), et atteint son plus haut niveau depuis mai 2015 (hors crise sanitaire), pour s'établir bien au-dessus de sa moyenne de longue période.

A noter également que la part des ménages qui jugent que les prix vont accélérer pendant les douze prochains mois se replie légèrement.

ALLEMAGNE

La croissance allemande dopée par l'anticipation des droits de douane américains

L'Allemagne a connu un rebond plus important qu'initialement annoncé de sa croissance au premier trimestre 2025, selon des chiffres définitifs publiés vendredi, en raison d'un effet d'anticipation des droits de douane américains.

Entre janvier et mars, le PIB allemand a progressé de 0,4% par rapport au dernier trimestre 2024, contre une première estimation à 0,2%, selon l'office national des statistiques, une bonne nouvelle pour la première économie européenne toujours fragilisée par une crise industrielle.

Cette révision à la hausse s'explique par une évolution conjoncturelle "étonnante" bonne pendant le mois de mars", ex-



pique Ruth Brand, la présidente de Destatis.

La production industrielle et les exportations, piliers de l'économie allemande, ont mieux évolué que prévu initialement, ajout-elle. Cette bonne

performance, après deux années de récession, est liée aux "effets d'entraînement du conflit commercial avec les Etats-Unis".

Le président américain a imposé des droits de douane supplémentaires

sur l'acier et l'aluminium à partir du 12 mars, puis sur les voitures le 3 avril, menaçant d'affecter l'industrie allemande, déjà en proie à une grave crise de compétitivité.

Les perspectives de croissance pour le reste de l'année sont cependant moroses, selon les experts.

Donald Trump a également annoncé une hausse de 10% des droits de douane sur toutes les importations mais a suspendu les droits supplémentaires plus élevés pour certains pays.

Sur l'ensemble de l'année 2025, l'économie allemande devrait connaître une stagnation selon le gouvernement allemand, qui a récemment abaissé ses prévisions.

MADAGASCAR

92 millions de dollars de la Banque mondiale pour garantir un accès élargi à l'énergie

Madagascar a obtenu un financement de 92 millions de dollars de la Banque mondiale, destiné à soutenir la préparation du "Pacte énergétique national" et à accompagner la restructuration de la compagnie nationale d'eau et d'électricité JIRAMA, selon un communiqué du gouvernement, publié vendredi.

Ce financement a pour objectif de renforcer l'engagement malgache dans le cadre du "Pacte énergétique national", une initiative panafricaine visant à porter l'accès à l'électricité à

80% d'ici à 2030 sur l'ensemble du continent.

Madagascar ambitionne de raccorder 2,2 millions de personnes par an, dont 1,8 million grâce aux réseaux privés et aux kits solaires individuels.

Concernant la JIRAMA, ce soutien financier devrait permettre, entre autres, la mise en place d'une nouvelle politique de connexion au réseau, ainsi que l'élaboration d'un plan de redressement financier pour assainir et renforcer la viabilité de

l'entreprise publique. Ce financement s'inscrit dans le cadre du programme Least-Cost Electricity Access Development (LEAD) de la Banque mondiale, lancé en mars 2019 et dont la clôture est prévue en juin 2025.

Le programme, initialement doté de 150 millions de dollars, vise à accroître l'accès à l'électricité pour les ménages, les entreprises et les établissements de santé sur tout le territoire malgache.

APS

MARCHÉS BOURSIERS

Les marchés en Asie sous pression

Les marchés asiatiques évoluent avec prudence vendredi, influencés par les tensions sur le marché obligataire américain et les inquiétudes concernant la dette publique aux Etats-Unis.

A Tokyo, les investisseurs restent vigilants, surveillant les taux et les devises, après une inflation japonaise plus forte que prévu à 3,5%, renforçant les attentes d'un resserrement monétaire.

Vers 01H40 GMT, à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei prenait 0,90% à 37.320 points et l'indice élargi Topix gagnait 0,83% à 2.739 points.

L'inflation nippone (hors produits frais) a accéléré à 3,5% en avril, contre 3,2% en mars, selon les chiffres publiés vendredi, dépassant légèrement les prévisions des économistes (3,4%).

Les marchés asiatiques évoluaient vendredi avec prudence, anticipant une poursuite de la volatilité.

A Séoul, l'indice Kospi prenait 0,22% vers 01H40 GMT et la Bourse de Sydney 0,27%.

L'indice hongkongais Hang Seng ouvrait en légère hausse à 0,20% tandis qu'à Shanghai, l'indice SSE composite Index évoluait proche de l'équilibre (-0,08%) à 3376,89 points.

En matinée, le dollar était stable par rapport au yen, tandis que le bitcoin a atteint un nouveau record jeudi, porté par la probabilité d'une régulation sur les cryptomonnaies aux Etats-Unis.

Vers 01H40 GMT, le billet vert reculait légèrement de 0,24% à 143,37 yens et le bitcoin augmentait à 0,16%.

Le repli du dollar renforce l'attrait de l'or pour les investisseurs, alors que les tensions géopolitiques soutiennent la demande pour cette valeur refuge prisée.

L'once évoluait en hausse de 0,32% à 3.304 dollars vers 01H40 GMT.

Les cours du pétrole perdaient du terrain.

Vers 01H40 GMT, le baril de WTI américain perdait 0,51% à 60,89 dollars et celui de Brent de la mer du Nord baissait de 0,45% à 64,15 dollars.

Les Bourses mondiales inquiètes des nouvelles menaces douanières de Trump

Les marchés mondiaux ont reculé vendredi, minés par les menaces brandies par le président américain d'imposer 50% de droits de douane aux produits de l'Union européenne importés aux Etats-Unis.

La Maison Blanche avait initialement prévu de taxer les produits européens à hauteur de 20%, avant d'annoncer dans la foulée une pause de 90 jours sur les droits de douane au-delà de 10%, le temps de laisser les négociations arriver à leur terme, théoriquement le 8 juillet.

Prises par surprise, les Bourses européennes ont terminé en forte baisse vendredi: la Bourse de Paris a chuté de 1,65%, après avoir perdu brièvement plus de 3% en séance, Francfort a reculé de 1,54% et Milan de 1,94%.

Londres n'a perdu que 0,24%, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ayant déjà conclu un accord commercial début mai.

A Wall Street, le Dow Jones a reculé de 0,61%, l'indice Nasdaq a perdu 1,00% et l'indice élargi S&P 500 a lâché 0,67%.

Sur le marché obligataire américain, le taux de rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans se détendait légèrement, évoluant autour de 4,51% vers 20H30 GMT contre 4,53% la veille et celui à 30 ans était de 5,03% alors qu'il s'approchait des niveaux de 2007 en début de séance jeudi.

Vers 20H37 GMT, le dollar reculait de 0,76% par rapport à l'euro, à 1,1367 dollar.

Côté pétrole, le prix du baril de Brent de la mer du Nord a gagné 0,53% à 64,78 dollars et le baril de West Texas Intermediate a pris 0,54% à 61,53 dollars.

TOURISME

Mme Meddahi souligne depuis Oran l'importance de la formation des ressources humaines dans le domaine de l'hôtellerie

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a souligné, samedi à Oran, l'importance de la formation des ressources humaines dans le secteur de l'hôtellerie et la numérisation de la gestion.

Lors d'une visite d'inspection dans plusieurs établissements relevant de son secteur dans la wilaya, la ministre a insisté sur la nécessité de "fournir une main-d'œuvre qualifiée dans les différents établissements hôteliers, en veillant à sa formation conformément aux normes en vigueur dans ce domaine", soulignant "l'existence d'instituts spécialisés dans le tourisme et l'artisanat susceptibles de former les ressources humaines nécessaires pour les établissements hôteliers nationaux".

Elle a mis en exergue, à cette occasion, l'importance de la modernisation des hôtels, à travers l'adoption de la numérisation dans la gestion des services et le recours aux moyens de paiement électronique, précisant que la gestion numérique devra inclure "la réservation et le paiement à distance, ainsi que la mise à la disposition de la clientèle de plusieurs services via la plateforme numérique de l'établissement hôtelier".

Concernant la saison estivale prochaine, Mme Meddahi a indiqué qu'un accord a été conclu avec les directeurs de wilayas pour livrer le maximum d'hôtels et d'établissements touristiques avant son lancement, ajoutant que la wilaya d'Oran bénéficiera de 14 nouveaux établissements hôteliers, ce qui contribuera à augmenter la capacité d'accueil et à améliorer les services proposés.

Elle a ajouté que cela permettra également, d'attirer davantage de familles algériennes et d'augmenter la compétitivité des établissements hôteliers, objectif que vise le gouvernement à travers sa stratégie qui tend à permettre aux familles algériennes de passer leurs vacances dans les meilleures conditions, avec des services de qualité et à des prix abordables.

La ministre a également souligné l'importance d'intégrer les produits de l'artisanat national dans les différents établissements hôteliers afin de promouvoir le patrimoine touristique algérien et la destination Algérie.

A noter que Mme Meddahi a inauguré, au centre-ville d'Oran, l'hôtel "2H", d'une capacité de 390 lits et générant 125 emplois.

Elle a également inauguré le Grand Hôtel, qui a bénéficié de vastes travaux de réhabilitation, et a inspecté le projet du complexe hôtelier "Miramar".

Le programme de sa visite comprend également l'inspection d'un projet de réalisation d'un hôtel à Aïn El Turk ainsi que l'aménagement de la plage de Aïn Franine.

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

La réalisation de grandes stations dans 6 wilayas à partir de 2026

La réalisation de six (6) grandes stations de dessalement de l'eau de mer, d'une capacité de 300.000 m³ chacune, est prévue à partir de l'année 2026, a annoncé samedi à Alger un responsable de l'Agence nationale de dessalement de l'eau (ANDE). Dans une déclaration à l'APS, le chef du département de réalisation des projets au sein de l'ANDE, Brahimi Mohamed, a précisé que "ces nouvelles stations, d'une capacité de 300.000 m³ chacune, seront implantées dans les wilayas de Skikda, Jijel, Tizi Ouzou, Chlef, Mostaganem et Tlemcen".

"Une étude est actuellement en cours pour l'approvisionnement ultérieur de 18 wilayas en eau potable à partir de ces stations", a-t-il fait savoir. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait annoncé, fin février dernier depuis la wilaya d'El Tarf, le lancement en 2026 de nouveaux projets de dessalement de l'eau de mer. En marge de l'inauguration de l'usine de dessalement dans la wilaya d'El Tarf, le président de la République a précisé que "5 ou 6 nouveaux projets de dessalement d'eau de mer seront lancés en 2026 pour arriver à un taux de couverture de 62% hors nappe phréatique".

TIZI-OUZOU

Ouverture de la 7^e édition de la Fête du lait d'Imaloussen

Une soixantaine de participants prennent part à la 7^e édition de la Fête du lait d'Imaloussen, un village de la commune de Timizart, au nord-est de Tizi-Ouzou, qui s'est ouverte vendredi pour célébrer une tradition ancrée dans la région depuis des générations.

Après une absence de six ans (la dernière édition remontant à 2018), cette fête rassemble plus d'une soixantaine de participants (éleveurs et producteurs dans la transformation laitière).

L'élevage bovin laitier et la production de produits dérivés tels que le beurre, le lait caillé, le petit-lait et le fromage dans cette région, rythment le quotidien des familles d'Imaloussen depuis des générations.

Le président du comité de village, Rabah Ouguemat, lui-même éleveur, a souligné qu'Imaloussen possède un précieux savoir-faire en matière d'élevage et de productions laitières, transmis de génération en génération.

Ce savoir-faire, a-t-il observé, est enrichi par la formation, notamment universitaire et celle dispensée par des instituts spécialisés à l'instar de l'Institut de formation agricole de Boukhalfa (commune de Tizi-Ouzou). Ces formations ont permis aux éleveurs de se perfectionner, d'améliorer la gestion de leurs



exploitations et, par conséquent, leur productivité", a-t-il noté.

La Fête du lait est donc une reconnaissance des efforts des éleveurs du village, mais aussi de ceux des autres régions, pour leur contribution au développement de la filière laitière et à l'économie locale. Le village d'Imaloussen a connu une ambiance festive ce vendredi.

De nombreux visiteurs venus des quatre coins de

Tizi-Ouzou et même d'autres wilayas y ont afflué. Conformément à la tradition, un couscous "Waada" (repas collectif) leur a été offert, servi avec du petit-lait. L'événement a inclus une exposition de produits laitiers, de matériel de transformation et de stockage du lait, ainsi que de produits de l'artisanat local, entre autres.

Une table ronde sur la filière laitière et la fabrication de fromage artisanal a été organisée pour encou-

rager l'activité de transformation du lait. Le programme a également été agrémenté d'une animation culturelle.

Organisée par le comité du village d'Imaloussen en collaboration avec l'Assemblée Populaire Communale (APC) de Timizart et les directions de wilaya des services agricoles et de la culture, cette édition de la fête est placée sous le slogan "L'agriculture, base du développement".

ILLIZI

Plus de 200 logements raccordés au réseau électrique à travers la wilaya (Sonelgaz)

Plus de 200 logements nouvellement réalisés ont été raccordés au réseau électrique à travers les communes de la wilaya d'Ilizzi, a rapporté lundi la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution).

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme 2025, a ciblé 100 logements dans la commune d'Ilizzi, les communes de Debdeb (20), In Amenas (24) et Bordj Omar Driss (66 logements), en plus de

l'installation de quatre (4) nouveaux transformateurs électriques, avec un réseau long du 6 km, a-t-on détaillé.

Des travaux de réhabilitation du réseau électrique ont été également achevés sur une longueur de 4,55 km à travers le territoire de la wilaya, ciblant notamment les anciens réseaux qui ont été réhabilités à travers plusieurs régions, dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service, selon la même source. Un

projet de raccordement de 500 logements au réseau électrique est en cours de réalisation dans la commune d'In Amenas, dont les travaux enregistrent un avancement estimé à 65 %. La même collectivité a également bénéficié de 500 branchements électriques, de 2,40 km de réseau de distribution moyenne tension (MT), et de 10 km de réseau basse tension (BT), outre l'installation de 10 transformateurs électriques, a-t-on fait savoir.

UNIVERSITÉ

Signature d'un accord de coopération entre l'Université «Abdelhamid Ibn Badis» de Mostaganem et l'Université «Federico II» de Naples (Italie)

L'Université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem a récemment signé un accord de coopération avec l'Université Federico II de Naples (Italie), a indiqué, lundi, un communiqué de l'Université de Mostaganem.

Le communiqué précise que cet accord a été signé par le professeur Brahim Boudraj, recteur de l'Université "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem, et le professeur Matteo Loreto, recteur de l'Université Federico II de Naples. Selon la même source, l'accord vise

à élargir les échanges entre les deux universités, en particulier concernant les enseignants, le personnel administratif et les étudiants dans les domaines de la médecine et de la pharmacie, avec la possibilité de l'étendre à d'autres domaines, à l'avenir, comme convenu dans les termes de l'accord.

A travers ce partenariat, l'Université de Mostaganem cherche à renforcer sa coopération avec des universités situées de l'autre côté de la Méditerranée, notamment dans les domaines de l'ensei-

gnement, de la recherche scientifique et de la formation, a ajouté la même source. Le communiqué souligne que l'Université de Mostaganem compte également conclure des accords similaires avec des universités étrangères reconnues sur l'échelle internationale en matière de reconnaissance scientifique et de recherche et développer des partenariats pour soutenir les chercheurs et les étudiants à différents niveaux et dans divers domaines scientifiques.

NAUFRAGES EN BIRMANIE

L'Onu craint la mort de 427 Rohingyas

L'ONU craint que 427 Rohingyas - la minorité musulmane birmane persécutée - n'étaient péri dans deux naufrages le 9 et le 10 mai, une tragédie qui si elle est confirmée serait la pire cette année, selon un communiqué.

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) "est très préoccupé par des informations faisant état de deux tragédies maritimes au large des côtes de la Birmanie au début de ce mois, avec des estimations selon lesquelles 427 Rohingyas auraient péri en mer", indique un communiqué publié vendredi. "Il s'agirait de la tragédie maritime la plus meurtrière impliquant des réfugiés rohingyas tentant de se mettre en sécurité cette année", ajoute le HCR.

Le Haut-Commissariat travaille encore à confirmer les circonstances exactes, mais selon les informations disponibles, "environ 514 Rohingyas voyageaient sur deux bateaux distincts". Le premier navire transportait 267 personnes, dont plus de la moitié aurait quitté les gigantesques camps de réfugiés de Cox's Bazar, au Bangladesh.

Les autres ont fui l'Etat de Rakhine en Birmanie. Selon le HCR, ce bateau a coulé le 9 mai et seules 66



personnes auraient survécu.

Le deuxième navire, transportait 247 Rohingyas - également des réfugiés des camps de Cox's Bazar et des personnes fuyant l'Etat de Rakhine. Il a chaviré le 10 mai et il n'y aurait que 21 survivants.

"Le HCR travaille à vérifier les détails concernant

les survivants", précise l'agence onusienne, qui fait état d'informations selon laquelle un troisième bateau transportant 188 Rohingyas "aurait été intercepté en quittant la Birmanie le 14 mai".

"La situation humanitaire désastreuse, aggravée par les réductions des financements, a un impact

dévastateur sur la vie des Rohingyas, de plus en plus nombreux à se lancer dans des voyages dangereux pour chercher la sécurité, la protection et une vie digne pour eux-mêmes et leurs familles", a déclaré Hai Kyung Jun, directeur du Bureau régional du HCR pour l'Asie et le Pacifique, cité dans le communiqué.

ETATS UNIS

Crash d'un avion de tourisme à San Diego, 6 morts (nouveau bilan)

Les six personnes qui se trouvaient dans l'avion de tourisme qui s'est écrasé jeudi sur une zone résidentielle de San Diego en Californie, dans l'ouest des Etats-Unis, sont toutes mortes, selon un nouveau bilan donné samedi par les autorités.

Le Cessna 550 Citation, qui appartenait selon les registres fédéraux à l'agent musical Dave Shapiro, a heurté une ligne électrique avant de s'écraser dans le quartier résidentiel à 03H47 (10H47 GMT), selon le National Transportation Safety Board (NTSB).

"Le pilote et les passagers ont été mortellement blessés", a déclaré l'enquêteur du NTSB, Dan Baker, lors

d'une conférence de presse vendredi. Il a ajouté que personne au sol n'avait été sérieusement blessé.

Un précédent bilan a fait état de deux morts. Une centaine de personnes avaient dû être évacuées du quartier où l'avion s'est écrasé, provoquant un incendie et semant la panique. Une dizaine de maisons ont été endommagées par des débris. Les causes de l'accident n'ont pas été déterminées pour l'instant. Le NTSB a déclaré que le pilote n'avait signalé aucun problème au contrôle du trafic aérien ni déclaré une urgence.

"Nous essayons de déterminer à ce stade si l'avion était équipé d'un enre-



gistrateur de conversations de cockpit", a déclaré Dan Baker.

INONDATION EN AUSTRALIE

cinq morts, 50.000 personnes toujours piégées



Le bilan des pluies torrentielles qui ont provoqué cette semaine de vastes inondations dans l'est de l'Australie s'est alourdi à cinq morts, tandis que quelque 50.000 personnes étaient toujours piégées samedi par les eaux. Les pluies ont frappé la

Nouvelle-Galles du Sud, région fertile à quelque 400 kilomètres de Sydney. Selon le service d'urgence de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, près de 10.000 propriétés ont été endommagées par les inondations causées par les pluies torrentielles, équivalentes à

six mois de précipitations, qui se sont abattues sur la région en l'espace de trois jours.

Samedi, quelque 50.000 personnes se trouvaient encore piégées par les eaux qui ont commencé à se retirer, selon le service d'urgence de Nouvelle-

Galles du Sud. "Nous continuerons d'approvisionner les habitants isolés par voie terrestre, maritime et aérienne", a assuré Paul McQueen, chef du service d'urgence de l'Etat. Plus de 600 personnes ont été évacuées depuis le début de la semaine.

Face à la montée des eaux, certaines ont dû grimper sur des voitures, des maisons et des ponts avant d'être hélicoptéries. Les tempêtes ont déversé plus de six mois de pluie en seulement trois jours, a déclaré le bureau météorologique du gouvernement, battant des records de hauteur d'inondation dans certaines régions. Le gouvernement a déclaré l'état de catastrophe naturelle, débloquant ainsi des ressources plus importantes pour les zones touchées.

INDE

Au moins 45 morts après des pluies torrentielles dans le nord du pays

Au moins 45 personnes ont perdu la vie après des pluies torrentielles accompagnées de grêle dans 13 districts de l'Etat de l'Uttar Pradesh en Inde, ont rapporté vendredi des médias. Selon le Times of India, les pluies ont causé d'importants dégâts aux villages et aux infrastructures agricoles. Les autorités régionales ont promis une aide matérielle aux personnes sinistrées. D'après le Service météorologique indien, de fortes pluies sont attendues dans le nord et d'autres régions de l'Inde jusqu'à la fin de cette semaine. Dans plusieurs districts de l'Etat du Maharashtra (ouest de l'Inde), des alertes de niveau "rouge" et "orange" ont été émises en raison des fortes précipitations et des vents pouvant atteindre jusqu'à 60 km/h. (APS)

JAPON

Les corps des deux pilotes victimes d'un accident d'avion militaire

L'armée japonaise a confirmé jeudi soir que les corps récupérés après l'accident d'un avion d'entraînement militaire la semaine dernière étaient ceux des deux pilotes disparus. Un avion d'entraînement T-4 de l'armée japonaise s'était écrasé le 14 mai dans un lac, au centre du Japon, très peu de temps après son décollage d'une base aérienne militaire locale. "Le décès de ses deux membres d'équipage a été confirmé (jeudi)", a déclaré Hiroaki Uchikura, le chef de l'armée de l'air nipponne lors d'une conférence de presse. Une recherche après le crash avait rapidement conduit à la découverte de ce qui semblait être des restes humains, mais les responsables n'avaient pas pu les identifier immédiatement. "Une analyse officielle a confirmé, à notre grand regret, qu'ils appartenaient aux deux soldats qui étaient à bord", a déclaré Uchikura. Il a ajouté "prendre l'accident au sérieux" et que l'armée "fera de (son) mieux pour identifier la cause et améliorer la sécurité aérienne". La municipalité où s'est produit l'accident avait rapidement indiqué que les habitations du secteur n'avaient pas subi de dégâts. Le biplace, un T-4, est "un avion d'entraînement produit" au Japon, "très fiable et d'un entretien facile" qui "est utilisé pour tous les cours basiques de pilotage", selon le site internet du ministère de la Défense. Des images aériennes du lac diffusées par l'audiovisuel public NHK avaient montré une nappe d'huile à la surface du plan d'eau, parsemé de débris, quelques minutes après l'accident.

INDONÉSIE

Un séisme de magnitude 6,0 frappe la province de Bengkulu

Un séisme de magnitude 6,0 a frappé vendredi matin la province de Bengkulu, dans l'ouest de l'Indonésie, faisant plusieurs blessés et endommageant des maisons, mais n'ayant pas provoqué de grosses vagues. Plusieurs personnes ont été blessées dans la ville de Bengkulu, chef-lieu de la province, où 33 maisons et un bâtiment ont été endommagés. Cependant, aucune victime n'a été signalée pour l'instant dans la province de Bengkulu, selon les médias locaux. L'Agence de météorologie, climatologie et géophysique du pays a initialement rapporté un séisme de magnitude de 6,3, puis l'a révisé à la baisse. Le séisme s'est produit vendredi à 02H52 heure de Jakarta (jeudi 19H02 GMT), avec son épicentre situé à 47 kilomètres au sud-ouest de la ville de Bengkulu, et à une profondeur de 84 kilomètres sous le fond de la mer. Aucune alerte au tsunami n'a été émise, des vagues géantes générées par le séisme n'étant pas attendues. L'Indonésie est sujette aux tremblements de terre, car elle se trouve sur la zone sismiquement active de la "Ceinture de feu du Pacifique".

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Lancement dimanche de la 2^e session de formation post-graduation spécialisée dans les pathologies du sein à Constantine et Oran (ministère)

La 2^e session de formation post-graduation spécialisée dans les pathologies du sein débutera, dimanche prochain, dans les facultés de médecine de Constantine et d'Oran au profit de 60 médecins, a indiqué vendredi un communiqué du ministère de la Santé. La 1^{re} session de formation avait été organisée en février dernier à l'Université des Sciences de la Santé à Alger, a rappelé le ministère, précisant que ces sessions de formation s'inscrivaient dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à renforcer les compétences des professionnels de la santé et à améliorer la qualité des prestations dispensées aux malades, notamment en matière de prévention du cancer et de prise en charge des malades. Cette 2^e session de formation post-graduation spécialisée dans les sciences médicales concerne la faculté de médecine de Constantine, et ce au profit de 30 médecins praticiens relevant des Etablissements de santé publique (ESP) de la région Est du pays, ainsi que la faculté de médecine d'Oran où 30 autres médecins de la région Ouest vont en profiter". "Cette formation, qui s'étalera sur deux (02) semestres, prévoit des cours théoriques et pratiques encadrés par un groupe de professeurs et de spécialistes dans le domaine", ajoute le communiqué, précisant que "le programme pédagogique de cette session comprend des axes scientifiques relatifs aux pathologies du sein, et ce en vue de renforcer les connaissances médicales des participants, notamment en matière de dépistage précoce, de diagnostic et de prise en charge du cancer du sein".

"Ces axes incluent l'épidémiologie et les facteurs de risque du cancer du sein, la physiologie et les fonctions mammaires, l'atrophie fibrokystique, les pathologies liées à l'allaitement naturel, les aspects histologiques liés au cancer du sein, les moyens modernes de diagnostic radiologique, ainsi que les techniques d'imagerie médicale, notamment la mammographie et l'échographie", ajoute la même source. Cette initiative a pour objectif de "créer un réseau de médecins spécialisés dans les pathologies du sein à travers les différentes régions du pays, en vue d'améliorer le dépistage précoce de la maladie et de réduire les taux de mortalité qui y est associé", conclut le communiqué.

AUTISME

Mme Mouloudji réaffirme l'engagement de son département à la prise en charge pédagogique et psychologique des enfants autistes

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a réaffirmé jeudi, l'engagement de son département à la prise en charge pédagogique et psychologique des enfants atteints de trouble du spectre de l'autisme (TSA), tout en œuvrant à leur intégration en milieu scolaire. Répondant aux préoccupations des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant la prise en charge des enfants atteints de TSA, Mme Mouloudji a affirmé que son département, œuvrait, en coordination avec le ministère de l'Education nationale, à la prise en charge éducative de cette catégorie et à l'accompagnement de leurs parents.

Elle a, dans ce contexte, fait savoir que le nombre d'établissements scolaires spécialisés au titre de l'année scolaire en cours, avait atteint "239 établissements spécialisés et 19 annexes", d'où la prise en charge de "4571 enfants autistes scolarisés".

La ministre a, à cet égard, mis en avant les mesures prises en matière d'intégration des enfants atteints de TSA, notamment ceux aptes à suivre le processus éducatif en milieu scolaire ordinaire, où leur intégration se fera soit de manière totale ou partielle. Le nombre de classes ouvertes pour les enfants atteints de TSA partiellement intégrés dans les établissements scolaires s'élève à "1422 classes au profit de 3399 enfants autistes".

Dans cette optique, la ministre a rappelé le Plan national Autisme qui est en cours d'élaboration sous la supervision des services du Premier ministère, avec la participation de tous les secteurs concernés par ce dossier, lequel couvre les principaux axes liés à la prise en charge de cette catégorie, en y associant leurs familles, relevant qu'il sera présenté en temps opportun, après parachevement des procédures réglementaires en vigueur et son adoption.

Au terme de son intervention, Mme Mouloudji, a affirmé que le Gouvernement œuvrait dans le cadre de la coordination sectorielle à "prospecter les mécanismes de prise en charge totale de cette catégorie, suivant une méthodologie scientifique et une approche intégrée dans le cadre du Plan national Autisme".

APS

BECHAR

Lancement d'une campagne de dépistage précoce du cancer du col de l'utérus

Une campagne de dépistage précoce du cancer du col de l'utérus a été lancée par le Centre régional de lutte anti-cancer de Bechar, a-t-on appris jeudi après la direction de cet établissement hospitalier spécialisé.



Supervisée par Pr Nasr Eddine Bougrine, la campagne vise à détecter ce type de cancer à un stade précoce, afin d'augmenter les chances de guérison des cas atteints de cette pathologie, à savoir les femmes âgées entre 25 et 65 ans, a-t-on indiqué.

L'opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme national de dépistage précoce de ce type de cancer, est confortée

par l'ouverture récemment au niveau de la structure hospitalière précitée d'une unité ultramoderne spécialisée dans les analyses de l'infection génitale par un papillomavirus humain (HPV), a-t-on expliqué.

La mise en place de cette unité d'analyse du HPV a permis de mettre un terme aux contraintes des déplacements des citoyens vers d'autres régions du pays pour effectuer l'analyse en question,

a ajouté la même source. Ces analyses, qui seront effectuées gracieusement, seront réalisées sur présentation d'une ordonnance ou d'une recommandation d'un gynécologue-obstétricien et ce, suivant le protocole médical national de lutte anticancer, a-t-on signalé.

Le centre anti-cancer de Bechar a procédé à l'ouverture d'une unité d'oncologie-génétique, permettant d'effectuer

des analyses et des diagnostics à partir d'une prise de sang pour la recherche de mutations chez les personnes ayant une prédisposition héréditaire au cancer, de même qu'un nouveau service médical spécialisé en oncologie pédiatrique (15 lits) dans un souci de moderniser et renforcer les structures et moyens de prise en charge médicale spécialisée, selon la même source.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (INSP)

La politique nationale de prévention sanitaire "a permis de réduire" les maladies à transmission hydrique (directeur)

La politique nationale de prévention sanitaire suivie depuis l'indépendance "a permis de réduire considérablement" le nombre de cas de maladies à transmission hydrique (MTH) et de renforcer la protection du citoyen, a souligné, jeudi à Médéa, le directeur de l'Institut national de santé publique (INSP), le Professeur Abderrazak Bouamra.

"Les autorités du pays ont entrepris un travail colossal au lendemain de l'indépendance, en 1962, pour la prise en charge des maladies à transmission hydrique qui étaient considérées, à cette époque, comme un danger de santé publique et le résultat est plus qu'encourageant, aujourd'hui, avec une diminution considérable des cas de MTH signalés", a souligné le Professeur Bouamra, à l'ouverture d'une journée d'étude sur les maladies à transmission hydrique et vectorielle, organisée au siège de la wilaya.

"L'amélioration des indicateurs sanitaires relatifs aux MTH est le fruit de la mobilisation et l'implication de plusieurs secteurs, et cette

performance, dit-il, doit nous inciter à poursuivre les efforts, au plan notamment de la prévention et la lutte contre les MTH, pour réduire encore davantage les risques qu'elles peuvent représenter pour la santé du citoyen", a ajouté le directeur de l'INSP.

"L'organisation de cette journée d'étude s'inscrit, selon le Professeur Bouamra, dans le cadre de la démarche entamée depuis des décennies pour la lutte contre les MTH et le souci de bien se préparer à la saison estivale en prenant les dispositions et les mesures nécessaires pour faire face à d'éventuels cas", a-t-il signalé.

Le Professeur Bouamra a indiqué en outre que la prévention et la lutte contre les MTH "ne sont pas du seul ressort d'un seul secteur, mais relève de la responsabilité de tous", insistant sur l'impératif de mise en œuvre d'actions "coordonnées" susceptibles de mieux protéger le citoyen contre ces maladies.

Le wali de Médéa, Djillali Doumi, a rappelé, pour sa part, l'importance qui doit être accor-

de à la surveillance et au contrôle des points d'eau (puits et/ou fontaines) des particuliers, en procédant à des prélèvements et des analyses régulières d'échantillons d'eau afin d'éviter tout risque de transmission de maladie.

Il a invité les responsables des bureaux d'hygiène communautaire (BHC), les élus et les organismes publics, tels que l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national d'assainissement (ONA) à "renforcer les contrôles et l'élaboration d'une fiche technique pour chaque puit ou fontaine utilisés par les citoyens, de sorte à optimiser la sécurité de ces points d'eau".

Plusieurs thèmes inhérents aux maladies à transmission hydrique et vectorielle, telles que l'hépatite A, la leishmaniose cutanée, le kyste hydatique et les intoxications alimentaires ont été abordés par des spécialistes de l'Institut Pasteur d'Alger, de l'Institut national de santé publique, du CHU de Beni-Messous et de l'hôpital d'El-Kattar (Alger), et par de cadres des directions locales de la santé et de l'agricul-

PALESTINE

Ghaza : le bilan de l'agression génocidaire sioniste s'élève à 53.901 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 53.901 martyrs et 122.593 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 79 martyrs et 211 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, ajoutant que ces statistiques n'incluent pas les hôpitaux du nord de l'enclave en raison des difficultés d'accès.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 3.747 Palestiniens sont tombés en martyrs et 10.552 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que

les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui ont

provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre la bande de Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

Ghaza: Pas moins de 94% des hôpitaux partiellement ou totalement détruits (OMS)

Pas moins de 94% des hôpitaux de la bande de Ghaza sont endommagés ou détruits, et la population du nord de l'enclave palestinienne a pratiquement perdu tout accès aux soins médicaux, a indiqué vendredi un communiqué de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). "Seuls 19 des 36 hôpitaux de la bande de Ghaza restent opérationnels, malgré de graves pénuries de fournitures médicales, un manque de personnel de santé, une insécurité persistante et un afflux massif de blessés, tandis que le personnel travaille dans des conditions impossibles. Sur ces 19 hôpitaux, douze fournissent divers services de santé, les autres ne pouvant assurer que des soins d'ur-



gence de base. Au moins 94% de tous les hôpitaux de la bande de Ghaza sont endommagés ou détruits", a souligné le communiqué. Depuis la reprise de l'agression sioniste contre l'enclave le 18 mars dernier, l'OMS a recensé 28 attaques contre des établissements de santé, portant à 697 le nombre total d'attaques depuis octobre 2023. "Le

nord de Ghaza est privé de presque tous les soins de santé. Dans le sud, les hôpitaux sont débordés par un afflux de blessés. Actuellement, seuls 2.000 lits d'hôpitaux sont disponibles dans la bande de Ghaza pour une population de plus de 2 millions de personnes", a précisé l'OMS. L'organisation a appelé à un cessez-le-feu immédiat et durable dans

la région, rappelant que "les Nations unies et leurs partenaires disposent d'un plan clair, fondé sur des principes, et efficace pour acheminer l'aide à Ghaza". Les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu.

MPOX

La Macédoine du Nord enregistre ses deux premiers cas

La Macédoine du Nord a enregistré vendredi deux cas confirmés d'infection du virus Mpxo, les premiers sur son territoire, a annoncé l'Institut de santé public, précisant qu'aucun des deux patients n'avait indiqué avoir voyagé.

Les personnes infectées sont "deux hommes nés respectivement en 1985 et en 1981, originaires de la capitale Skopje, et ne sont pas connectées", a déclaré lors d'une conférence de presse la directrice de l'Institut, Marija Andonovska.

Le secrétaire d'Etat à la Santé Jovica Andovski a appelé les citoyens à "ne pas paniquer", rappelant que cette maladie n'était pas inconnue et qu'il existait un protocole pour la traiter.

Le Mpxo, causé par un virus de la même famille que celui de la variole, se manifeste principalement par une forte fièvre et l'apparition de lésions cutanées, dites vésicules.

Identifiée pour la première fois en République démocratique du

Congo (RDC) en 1970, la maladie est longtemps restée circonscrite à une dizaine de pays africains.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclenché son plus haut niveau d'alerte en 2024 pour cette épidémie. Selon les données disponibles, entre 0,1% et 10 % des personnes atteintes de Mpxo sont décédées - les taux de mortalité pouvant varier selon les accès aux soins de santé ou encore une immunodépression.

APS

CHOLÉRA

Plus de 37.000 cas dans le monde en avril, une hausse de 5% par rapport à mars (OMS)

Plus de 37.000 cas de choléra, dont plus de 560 décès, ont été enregistrés dans le monde en avril 2025, avec une augmentation de 5% par rapport à mars, a rapporté vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"En avril 2025 (semaines épidémiologiques 14 à 17), un total de 37.147 nouveaux cas de choléra et/ou de diarrhée aqueuse aiguë ont été signalés dans 18 pays, territoires et zones de trois régions de l'OMS, soit une augmentation de 5% par rapport au mois de mars", a indiqué le bulletin d'information de l'organisation.

La région africaine a enregistré le plus grand nombre de cas, avec 22.801 infections. En avril, 561 personnes sont décédées du choléra dans le monde, soit une baisse de 3% par rapport au mois précédent.

Entre le 1er janvier et le 27 avril 2025, plus de 38.700 cas ont été identifiés au Soudan du Sud, plus de 31.500 en Afghanistan, plus de 21.500 en République démocratique du Congo (RDC), plus de 15.800 en Angola, plus de 12.900 au Yémen, plus de 9.700 au Soudan et plus de 6.400 au Pakistan. Au cours de cette même période, 740 décès ont été enregistrés au Soudan du Sud.

L'Angola a comptabilisé 547 décès dus au choléra, la RDC 452 et le Soudan 209. En 2025, 26 pays ont déclaré des flambées de choléra ou de diarrhée aqueuse aiguë, touchant 157.035 personnes. La maladie a provoqué 2.148 décès.

"Les conflits, les déplacements de populations massifs, les catastrophes naturelles et le changement climatique ont alimenté les épidémies, en particulier dans les zones rurales inondables et sujettes aux infrastructures fragiles et à un accès limité aux soins", a souligné l'OMS.

Ces "facteurs transfrontaliers" compliquent la lutte contre le choléra. Le choléra est une maladie infectieuse particulièrement dangereuse causée par des vibrons cholériques. Il survient lorsque l'agent pathogène pénètre dans l'organisme par l'intermédiaire de l'eau ou d'aliments contaminés.

L'Afrique a enregistré plus de 2.400 décès liés au choléra depuis le début de l'année (CDC Afrique)

L'Afrique a enregistré plus de 2.400 décès liés aux épidémies de choléra en cours dans différentes régions du continent depuis le début de l'année 2025, a indiqué le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

Lors d'une conférence de presse donnée en ligne jeudi soir, Yap Boum II, responsable adjoint du CDC Afrique pour les incidents liés au mpox, a déclaré que le continent avait enregistré 115.513 cas de choléra dont 2.424 décès depuis le début de l'année.

Le Soudan du Sud, la République démocratique du Congo (RDC), l'Angola et le Soudan sont les pays les plus touchés par le choléra, selon les données de l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine.

Ces quatre pays connaissent actuellement de graves épidémies de choléra qui représentaient 84 % du total des cas et 92 % des décès causés par cette maladie en Afrique en 2025, a indiqué M. Boum.

Le Soudan du Sud a enregistré le plus grand nombre de victimes du choléra, avec 848 décès en 2025, tandis que l'Angola et la RDC en ont enregistré respectivement 609 et 513.

Selon le CDC Afrique, le manque d'eau pure et salubre est la principale cause des épidémies récurrentes de choléra en Afrique, une situation exacerbée par la pression que subissent les systèmes de santé du continent en raison des nombreuses épidémies et urgences de santé publique.

M. Boum a souligné qu'une réponse régionale et continentale coordonnée était nécessaire de toute urgence pour contrôler la propagation des épidémies de choléra en Afrique.

T I S S E M S I L T

Theniet El Had accueille une journée de formation dédiée à l'oncologie pédiatrique

La ville de Theniet El Had a été le théâtre, jeudi passé, d'une rencontre médicale d'envergure consacrée à l'oncologie pédiatrique.

Par Abed Meghit

Février (Dr Guemghar du CHU Blida), Neuropathie fébrile (Pr Bouterfas du CHU Beni Messous)

Organisée au complexe hôtelier « El Aziz » à Theniet El Had, cette journée de formation continue a été initiée par la Société Algérienne d'Oncologie Pédiatrique (SAOPED), en partenariat avec le quotidien national d'information DK News.

L'événement a réuni un large éventail de professionnels de la santé, dont les médecins, les infirmières, les résidents et les étudiants en médecine, ainsi que des personnels paramédicaux venus de différentes régions du pays. Objectif : renforcer les compétences médicales dans le domaine sensible et complexe du traitement des cancers chez l'enfant.

Cette initiative s'inscrit dans une série d'actions menées par la SAOPED visant à améliorer la prise en charge des jeunes patients atteints de cancer en Algérie, à travers la diffusion des dernières avancées scientifiques et le partage d'expériences entre praticiens. Selon les chiffres fournis, environ 1 000 enfants sont diagnostiqués chaque année en France, ce qui représente environ 0,6 % des cancers tous âges confondus.

Les cancers pédiatriques peuvent toucher différents organes et tissus, mais les leucémies, les tumeurs du système nerveux central et les lymphomes sont les plus fréquents. Le cancer chez l'enfant est une maladie rare, mais il affecte environ 1 000 enfants de moins de 15 ans en France chaque année.

Type de cancers : Les cancers les plus fréquents chez l'enfant sont les leucémies, les tumeurs du système nerveux central et les lymphomes.

Facteurs de risque : Bien que les causes précises des cancers pédiatriques soient souvent inconnues, certaines études suggèrent que l'exposition à des substances chimiques ou aux rayonnements peut augmenter le risque.

Traitement : Le traitement du cancer chez l'enfant dépend du type de cancer, de son stade et de l'âge de l'enfant. Les traitements couramment utilisés comprennent la chimiothérapie, la radiothérapie, la chirurgie et les thérapies ciblées.

Prognostic : Le pronostic des cancers pédiatriques est généralement meilleur que celui des cancers qui affectent les adultes. Environ 85 % des enfants et des adolescents atteints d'un cancer survivent pendant au moins 5 ans.

Soutien psychologique : Le cancer pédiatrique est une expérience traumatisante pour l'enfant et sa famille. Il est important de fournir un soutien psychologique approprié pour aider à faire face à la maladie.

Les intervenants : Notre objectif à travers ce partenariat est d'arriver à mettre en place une prise en charge de qualité tout en améliorant la prestation en santé pour les patients, en introduisant les outils nécessaires pour la mise en œuvre de cette stratégie nationale, a tenu à préciser les conférenciers, les praticiens ont été conviés à ce regroupement pour écouter et débattre de plusieurs thèmes tels que « Généralités sur le cancer pédiatrique (Pr Benchaabane du CHU Mustapha Bacha), Leucoses aigus en pédiatrie, Exophthalmie chez l'enfant (Pr Bouterfas du CHU Beni Messous), Osteosarcome (Dr Louini du CHU Bab El Oued), Adénopathie superficielle de



curlartés liées à la croissance et au développement spécifiques des enfants, ainsi qu'à la nature même des cancers pédiatriques.

Les cancers pédiatriques sont différents des cancers de l'adulte, tant par leur type (leucémies, tumeurs cérébrales, lymphomes, etc.) que par leur origine et leur évolution. Les traitements sont adaptés à la sensibilité des enfants aux médicaments, avec une attention particulière à la radiothérapie, qui peut avoir des effets secondaires sur la croissance et la fertilité. Les soins de support, comme l'information et la communication, la gestion de la douleur et le soutien nutritionnel, sont essentiels pour mieux comprendre les causes de ces maladies et pour développer de nouveaux traitements.

Avec près de 2 200 cas diagnostiqués annuellement, soit environ 0,6 % des cancers tous âges confondus, le cancer de l'enfant (de 0 à 17 ans) est une maladie rare. Sur la période 2014-2020, l'incidence annuelle des cancers de l'enfant de 0 à 17 ans représente environ 2 260 nouveaux cas par an moyenne.

L'oncologie pédiatrique, c'est une spécialité médicale qui s'occupe spécifiquement des cancers chez les enfants, du diagnostic au traitement et au suivi à long terme. Elle a des parts

grande diversité de cancers. Les enfants souffrent principalement de leucémies, de tumeurs du système nerveux central, de tumeurs embryonaires (réthinoblastome, neuroblastome, néphroblastome hépatoblastome, tumeurs germinales) et de sarcomes des tissus mous et osseux.

Les leucémies, les tumeurs du système nerveux central et les lymphomes étant les cancers les plus fréquents.

Les tumeurs épithéliales sont rares et affectent surtout l'adolescent de 15-19 ans. Les facteurs de risque sont souvent inconnus rendant difficile sinon impossible la mise en œuvre d'actions de prévention primaire et/ou secondaire.

Le cancer pédiatrique est une maladie qui touche les organismes en pleine croissance et, de ce fait, fait d'importantes répercussions psychosociales et médicales sur la vie actuelle et future de l'enfant et de sa famille (perturbation de la vie familiale, de la scolarité et de la vie professionnelle, apparition d'effets secondaires latrogènes et de séquelles à long terme pouvant être à l'origine de maladies chroniques chez les enfants guéris).

En oncologie pédiatrique en Algérie, les spécificités résident dans une prise en charge globale et multidisciplinaire, avec un accent particulier sur la prise en compte des besoins spécifiques des enfants et de leurs familles, ainsi que sur la nécessité d'un diagnostic précoce et de traitements adaptés aux cancers pédiatriques.

Le cancer constitue un problème de santé publique préoccupant dans de nombreux pays du fait du nombre croissant des cas, de la complexité de sa prise en charge, des dépenses de santé qu'elle induit et des répercussions psychosociales et médicales sur la vie des patients et de leur entourage.

Les cancers de l'enfant, quant à eux, sont des cancers très spécifiques et leur épidémiologie se distingue de celle des cancers de l'adulte : Le cancer de l'enfant connaît une trajectoire de survie plus favorable que celle de l'adulte. Il présente 1 à 4% de la totalité des cancers. Le taux d'incidence annuel est de 50 à 200 nouveaux cas/ million d'enfants. Malgré sa rareté, c'est la 2ème cause de décès après les accidents domestiques.

Cependant, les taux de mortalité les plus bas sont observés dans les pays développés, notamment en Amérique du Nord, en Europe, en Océanie et au Japon en raison de progrès importants dans le diagnostic précoce et la réduction des délais de prise en charge thérapeutique.

Les cancers pédiatriques sont des cancers de tissus et non d'organes comme cela se voit chez l'adulte. Il en résulte une

d'un accompagnement psychologique et social adapté à leur situation. Les professionnels de santé doivent être attentifs aux besoins des familles et leur offrir un soutien adapté.

Collaboration interprofessionnelle :

La collaboration entre les différents acteurs de la santé est essentielle pour assurer une prise en charge optimale des enfants atteints de cancer. Les professionnels de santé doivent communiquer régulièrement entre eux et partager leurs connaissances et leurs meilleures pratiques.

Recherche et innovation :

La recherche sur les cancers pédiatriques est en constante évolution. Les oncologues pédiatriques doivent être à l'écoute des dernières avancées scientifiques et médicales pour pouvoir offrir les meilleures traitements aux enfants.

Accès aux soins :

En Algérie, l'accès aux soins oncologiques pédiatriques est en cours d'amélioration grâce à des initiatives telles que la création de centres de radiothérapie pédiatrique et la prise en charge gratuite de la radiothérapie pour les enfants atteints de cancer dans les établissements privés.

Le cancer pédiatrique en Algérie :

Selon une étude de l'INS, le cancer est la première cause de mortalité chez les enfants de plus de 1 an en Algérie.

Le cancer du cerveau et le cancer de la moelle osseuse :

Le cancer du cerveau et le cancer de la moelle osseuse sont parmi les cancers les plus fréquents chez les enfants en Algérie.

Le cancer des jeunes enfants :

Le registre national des cancers de l'enfant et de l'adolescent en Algérie montre que 48,7% des cancers masculins de moins de 15 ans apparaissent avant l'âge de 5 ans.

La prise en charge des enfants dans les établissements privés :

En Algérie, la prise en charge des enfants atteints de cancer dans les établissements privés est désormais gratuite. L'oncologie pédiatrique en Algérie est caractérisée par une prise en charge globale et multidisciplinaire, avec un accent sur le diagnostic précoce, l'adaptation des traitements, l'accompagnement psychologique et social, et la collaboration interprofessionnelle.

En conclusion, il faut rappeler l'apport précurseur et important des différents sponsors pour l'organisation et la réussite de cet événement majeur dont les répercussions auront des retombées positives dans la lutte contre cette terrible pathologie.

A. M



SAHARA OCCIDENTAL

Le défenseur sahraoui des droits de l'Homme M'hamed Hali remporte le prix international réservé aux militants les plus en danger

Le défenseur des droits de l'Homme sahraoui, M'hamed Hali, a remporté le prix "Front Line Defenders", des défenseurs des droits de l'Homme pour l'année 2025, qui est réservé aux activistes les plus en danger.

L'hommage rendu à ce défenseur des droits de l'Homme sahraoui est l'aboutissement d'années de lutte pour exercer la profession d'avocat, au milieu d'une campagne croissante de répression systématique contre les défenseurs des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé par le Maroc.

Le défenseur sahraoui des droits de l'homme a souligné dans une déclaration que ce prix "renforcera sa détermination à poursuivre la lutte pour obtenir son droit d'exercer la profession d'avocat".

"C'était mon rêve depuis de nombreuses années de travailler comme avocat spécialisé dans les droits de l'homme et de défendre les droits de mon peuple et des défenseurs des droits de l'homme au Sahara occidental qui souffrent actuellement derrière les barreaux des prisons marocaines.

Je dédie ce prix à tous ces défenseurs pour les efforts considérables qu'ils déploient pour protéger les droits de l'homme malgré les risques pour leur vie", a-t-il ajouté. Dans ce cadre, le Groupe de travail sur les droits de l'homme au Sahara occidental occupé,



une coalition de défenseurs des droits de l'homme sahraouis et internationaux, a souligné que cette distinction "met en évidence les conditions désastreuses des droits de l'homme dans la partie occupée du Sahara occidental pour les défenseurs en danger, y compris M'hamed Hali, au vu de la politique d'impunité dont continue de bénéficier le Maroc".

À travers le travail militaire de M'hamed Hali, l'organisation internationale dénonce "le blocus du territoire occupé et le refus d'accès aux observateurs internationaux des

droits de l'homme et aux médias". Pour sa part, l'avocate Toni Severon a noté que le cas de l'activiste sahraoui M'hamed Hali "est un exemple des représailles subies par les défenseurs des droits de l'homme du Sahara occidental, et ce prix est une reconnaissance de l'effort important qu'il font pour documenter une réalité que le Maroc tente de cacher au monde".

Le système judiciaire marocain a interdit à M'hamed Hali d'exercer la profession d'avocat en raison de sa défense du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Au cours des six dernières années, son cas a fait l'objet d'une attention internationale considérable, notamment avec l'intervention du rapporteur spécial des Nations unies sur l'indépendance des juges et des avocats et les campagnes et appels lancés par des organisations internationales pour réclamer son droit d'exercer la profession d'avocat.

Son cas a également été évoqué dans le dernier rapport du Secrétaire général des Nations unies sur la situation au Sahara occidental.

MALI

Des intellectuels dénoncent les "dérives" des putschistes, appellent à rétablir l'ordre constitutionnel

Seize personnalités issues du monde intellectuel ont signé une tribune pour dénoncer "les dérives" des putschistes militaires au pouvoir au Mali, les appelant à "restaurer l'ordre constitutionnel" et organiser "des élections libres et crédibles", rapportent des médias.

Des intellectuels, parmi lesquels figurent des écrivains, des juristes, des économistes et des sociologues, ont signé cette tribune, rendue publique mercredi, dans laquelle "ils appellent solennellement à la préservation de la République et à la sauvegarde des droits fondamentaux".

Cette initiative intervient dans un contexte de crise politique née de la dissolution par la junte de toutes les formations politiques le 10 mai et de la répression du mouvement pro-démocratie qui s'était amorcé au début du mois.

Parmi les signataires figurent un ancien ministre et plusieurs membres de partis aujourd'hui dissous.

La plupart n'ont jamais exercé de fonction politique, mais tous partagent une même inquiétude face à ce qu'ils perçoivent comme "une dérive autoritaire du pouvoir

de transition". Les auteurs de la tribune dénoncent "des violations régulières de l'Etat de droit sous le régime de transition militaire en place depuis 2021".

Ils alertent aussi sur l'arbitraire croissant, les arrestations ciblées, la censure des voix critiques et la disparition progressive des libertés fondamentales: "La loi du plus fort prévaut de plus en plus", écrivent-ils, regrettant "une absence manifeste de volonté des autorités de mettre fin au régime d'exception par des élections libres et crédibles".

De plus, les signataires rappellent que la Constitution malienne du 22 juillet 2023, "ourtant jurée par le président de la Transition", le général Assimi Goita, garantit les libertés d'expression, de manifestation et de participation politique.

En dépit de ces garanties, ils dénoncent l'"abrogation de la Charte des partis et l'octroi d'un mandat présidentiel de cinq ans sans élections au chef putschiste Assimi Goita, ont plongé le pays dans une grave crise politique marquée par un mouvement de contestation inédit qui réclame, notamment, le retour à l'ordre constitutionnel et l'organisation d'élections".

l'instauration d'un dialogue politique constructif, la définition d'un calendrier électoral pour une présidentielle et des législatives dans les plus brefs délais".

Ils réclament aussi "le respect des engagements constitutionnels et des traités internationaux ratifiés par le Mali et l'instauration d'une justice indépendante, crédible et équitable". Par ailleurs, les auteurs du texte affirment leur refus de rester indifférents, ce qu'ils considèrent comme "une forme de complicité face aux dérives du pouvoir actuel".

Et ils concluent leur appel en évoquant "leur devoir citoyen de participer à la défense des principes démocratiques, et de lutter contre la banalisation de la terreur et de la misère dans leur pays".

Pour rappel, l'abrogation de la Charte des partis et l'octroi d'un mandat présidentiel de cinq ans sans élections au chef putschiste Assimi Goita, ont plongé le pays dans une grave crise politique marquée par un mouvement de contestation inédit qui réclame, notamment, le retour à l'ordre constitutionnel et l'organisation d'élections.

NIGERIA

Au moins neuf morts dans une attaque terroriste

Au moins neuf civils ont été tués jeudi soir dans une attaque terroriste dans un village de l'Etat de Borno, une région en proie aux violences dans le nord-est du Nigeria, a annoncé vendredi à des médias un responsable local.

Selon Rawa Gana Modu, administrateur politique du district de Dikwa, des éléments du groupe terroriste Boko Haram se sont introduits à pieds dans le village de Gajibo, ouvrant le feu sur les habitants.

Les terroristes de Boko Haram ont tué neuf personnes et fait plusieurs blessés a précisé M. Modu. Des troupes venues de la ville voisine de Dikwa sont intervenues et ont contribué à repousser les terroristes hors du village, a-t-il expliqué, ajoutant que les assaillants avaient perdu dix hommes dans la bataille. L'armée du Nigeria a annoncé vendredi avoir éliminé 16 terroristes qui tentaient d'attaquer une base militaire à Damboa, également dans l'Etat de Borno.

CONFLIT EN RD CONGO

Les déplacements alimentent une "crise de la faim" qui s'étend aux pays voisins (PAM)

Les déplacements massifs de population en République démocratique du Congo (RDC) alimentent une "crise de la faim" qui s'étend au Burundi, à l'Ouganda, au Rwanda et à la Tanzanie, a alerté vendredi, le Programme alimentaire mondial (PAM), relevant des "besoins humanitaires accrus" au niveau régional face à "l'aggravation" de l'insécurité alimentaire.

Le PAM a indiqué que l'ampleur des déplacements forcés en raison de l'escalade du conflit, "pousse l'insécurité alimentaire à des proportions de crise et agrave une réponse humanitaire déjà tendue, à la fois à l'intérieur du pays et dans la région".

Les déplacements transfrontaliers aggravent ainsi la crise alimentaire. Au cours des quatre premiers mois de 2025, près de 140.000 Congolais ont fui vers les pays voisins, le Burundi et l'Ouganda recevant les afflux les plus importants (70.000 et 60.000 respectivement).

Les personnes qui fuient vers les pays voisins ont abandonné leurs fermes et beaucoup n'ont pas accès aux services essentiels tels que la nourriture, le logement et les soins de santé.

Selon l'agence des Nations Unies, les femmes, les enfants et les personnes âgées sont parmi les plus durement touchés. Ils dépendent de l'aide alimentaire et sont confrontés à des risques accrus dans les sites de déplacement surpeuplés et dépourvus de ressources dans les pays d'accueil.

À l'intérieur de la RDC, les violents affrontements entre les Forces armées congolaises (FARDC), le M23 et d'autres groupes armés ont déraciné plus de 660.000 personnes depuis janvier dans la seule ville de Goma, les privant d'un accès fiable à la nourriture.

Dans les provinces orientales de la RDC touchées par le conflit (Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika), le nombre de personnes confrontées à une insécurité alimentaire aiguë est passé de 6,6 millions à 7,9 millions.

Parmi eux, 2,3 millions sont en insécurité alimentaire extrême.

Face à cette situation, l'agence onusienne intensifie ses efforts pour s'assurer que l'aide vitale parvienne aux communautés déplacées, mais l'assistance ne suit pas le rythme des besoins croissants. S'agissant de la réponse transfrontalière, le PAM soutient actuellement plus de 80.000 réfugiés au Burundi, dont 25.000 nouveaux arrivants qui ont fui les violences en RDC voisine depuis janvier.

Toutefois, il a été contraint en mars dernier, de réduire l'aide alimentaire à des demi-rations pour tous les réfugiés. A cet égard, le PAM indique avoir besoin de 72 millions de dollars pour venir en aide aux réfugiés jusqu'à la fin de l'année au Burundi, au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda. A l'intérieur de la RDC, l'agence onusienne a un besoin urgent de 433 millions de dollars pour soutenir les opérations d'urgence jusqu'en octobre 2025.

APS

PALESTINE

Ghaza: le chef de l'ONU dénonce "la période peut-être la plus cruelle" de l'agression sioniste

Les Palestiniens de Ghaza subissent aujourd'hui "la période peut-être la plus cruelle" de l'agression sioniste, a dénoncé vendredi le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, évoquant une population affamée et l'intensification des opérations militaires de l'armée d'occupation.



Après plus de deux mois et demi de blocage, "enfin, l'aide humanitaire entre au compte-gouttes", mais ce qui est autorisé par l'entité sioniste ne représente "qu'une pincée d'aide alors qu'un déluge est nécessaire", a-t-il insisté devant la presse à New York.

"Ces derniers jours, près de 400 camions ont eu l'autorisation d'entrer

dans Ghaza par le point de passage de Karem Abou Salem. Mais la cargaison de seulement 115 camions ont pu être collectés", a noté Antonio Guterres, dénonçant des "obstacles ahurissants", des procédures compliquées aux "quotas" imposés par l'entité sioniste qui limite également le type de biens autorisés. Pourtant 160.000 pa-

lettes d'aide, "assez pour charger près de 9.000 camions", attendent d'entrer dans Ghaza, a-t-il insisté.

Le Programme alimentaire mondial avait indiqué jeudi que ces stocks positionnés en dehors de Ghaza permettraient de nourrir toute la population pendant deux mois. "Dans le même temps, l'offensive militaire (sioniste) s'intensifie avec des niveaux de morts et de destruction atroces", a dénoncé le chef de l'ONU, soulignant également que 80% du territoire est désormais interdit à la population.

"Au-delà des questions du nombre de camions à tel ou tel moment, il est important de garder une vue d'ensemble.

Une vue d'ensemble qui est que sans un accès rapide, fiable, sûr et durable de l'aide, plus de gens vont mourir et les conséquences à long terme pour la totalité de la population seront profondes", a-t-il mis en garde, réclamant également à nouveau un cessez-le-feu permanent.

ROUMANIE

La Cour constitutionnelle valide les résultats de la présidentielle

La Cour constitutionnelle de Roumanie a validé les résultats de l'élection présidentielle, qui s'est déroulée les 4 et 18 mai et ayant vu la victoire de Nicușor Dan, a rapporté jeudi l'agence de presse Agerpres.

Le président élu de Roumanie, Nicușor Dan, ainsi que le président par intérim, Ilie Bolojan, étaient présents à la séance solennelle au cours de laquelle la

décision a été prise. Dans un délai de 24 heures, les présidents des deux chambres du parlement roumain devront convoquer une séance conjointe des députés et des sénateurs pour permettre au président élu de prêter serment.

Cela sera consigné dans une déclaration spéciale du parlement, marquant l'entrée en fonction officielle du nouveau chef de l'Etat roumain.

Le président élu Nicușor a déclaré qu'Ilie Bolojan restait son premier choix pour le poste de Premier ministre.

Ilie Bolojan reste la première option pour le poste de Premier ministre.

Cela fait partie des discussions techniques que nous aurons", a souligné M. Nicușor, après avoir participé à la séance de la Cour constitutionnelle.

La Cour constitution-

nelle roumaine a annoncé, aussi, le rejet du recours déposé par le candidat nationaliste, George Simion, après sa défaite au second tour de la présidentielle dimanche, remporté par le maire de Bucarest.

Après avoir largement dominé le premier tour le 4 mai, M. Simion a essayé un revers dimanche, recueillant 46,4% des suffrages, contre 53,6% pour Nicușor Dan.

LIBAN

Série de frappes sionistes dans le sud et l'est (agence)

L'armée de l'occupant sioniste a effectué jeudi une série de frappes visant plusieurs localités du sud et de l'est du Liban, malgré un cessez-le-feu en vigueur, a indiqué l'agence de presse libanaise Ani.

"L'ennemi sioniste a mené un raid ciblant le bâtiment à Toul, après une frappe de sommation", a rapporté

l'Ani. L'Ani a également fait état d'une frappe visant la localité de Bouday dans la Bekaa (est) et d'une série de frappes sur plusieurs localités du sud, "les plus violentes" selon elle depuis le cessez-le-feu.

En dépit de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur fin novembre, l'entité sioniste poursuit des frappes

aériennes quasi-quotidiennes au Liban voisin. Les frappes dans le sud du Liban interviennent deux jours avant la tenue d'élections municipales dans cette région. Le Premier ministre libanais Nawaf Salam a "condamné les agressions sionistes répétées contre le Liban, survenant à un moment critique peu avant" ce scrutin.

PHILIPPINES

Le président remplace les ministres des Affaires étrangères et de l'Environnement

Le président des Philippines Ferdinand Marcos a remplacé les ministres des Affaires étrangères et de l'Environnement, tout en maintenant les ministres qui composent l'équipe économique du gouvernement, a déclaré vendredi son secrétaire exécutif.

L'annonce intervient un jour après que M. Marcos a appelé l'ensemble de ses ministres à démissionner.

Enrique Manalo, sera remplacé par le ministre adjointe Theresa Lazar à compter du 31 juillet, a-t-on appris à l'issue d'un

briefing au palais présidentiel.

M. Manalo sera nommé représentant permanent des Philippines auprès des Nations unies.

Le ministre sortant accompagnera toutefois M. Marcos au sommet de l'Asean en Malaisie la semaine prochaine.

Dans ce remaniement, le ministre de l'Environnement sera également remplacé par celui de l'Energie, tandis que d'autres postes font toujours l'objet d'une "évaluation plus attentive" a indiqué Lucas Bersamin,

le secrétaire exécutif de M. Marcos. Mais le président entend maintenir ses ministres des Finances, du Commerce, du Budget et de la Planification économique.

"Le président a décidé de conserver ces cinq membres de l'équipe économique afin qu'il n'y ait plus de problèmes de perception quant à la direction que prend le pays", a ajouté M. Bersamin.

"Je n'appelle pas cela une 'purge', mais un 'nettoyage'... D'autres mesures seront

prises", a déclaré le secrétaire exécutif Lucas Bersamin lors de la réunion d'information.

Les élections de mandat qui se sont tenues la semaine dernière aux Philippines ont fait office de référendum pour l'administration de Ferdinand Marcos.

Son parti a remporté moins de sièges que prévu au Sénat, ce qui pourrait avoir des retombées sur le procès de sa vice-présidente et rivale, Sara Duterte, qui pourrait échapper à une destitution.

SYRIE

La levée des sanctions américaines, "un pas positif dans la bonne direction" (Damas)

Le gouvernement syrien a salué samedi la levée formelle des sanctions américaines imposées depuis plusieurs années au pays, y voyant "un pas positif dans la bonne direction", a rapporté l'agence de presse syrienne Sana.

"La République arabe syrienne se félicite de la décision du gouvernement américain de lever les sanctions imposées à la Syrie et à son peuple depuis de longues années", a déclaré le ministère syrien des Affaires étrangères, cité par Sana.

"Il s'agit d'un pas positif dans la bonne direction pour réduire les souffrances sur les plans économique et humanitaire", a-t-il ajouté.

Le président américain, Donald Trump, a annoncé lors d'une visite en Arabie saoudite le 13 mai la levée de sanctions américaines imposées à la Syrie.

Et le 20 mai, l'Union européenne (UE) a annoncé la levée de toutes les sanctions économiques contre ce pays.

Cette levée des sanctions concerne essentiellement le système bancaire syrien, jusqu'à présent interdit d'accès au marché international des capitaux. Elle prévoit également un dégel des avoirs de la banque centrale.

IRAN

Aucun accord n'est possible si les Etats-Unis cherchent à mettre fin à l'enrichissement de l'uranium (MAE)

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a déclaré jeudi qu'il n'y aurait pas d'accord nucléaire si les Etats-Unis cherchaient à mettre fin à l'enrichissement de l'uranium de l'Iran.

Araghchi a fait cette déclaration lors d'une interview diffusée sur la chaîne IRIB TV, en amont du cinquième cycle de pourparlers nucléaires indirects entre les délégations iraniennes et américaines, prévu vendredi à Rome.

"Des désaccords fondamentaux subsistent entre nous. Les Etats-Unis ne croient pas à l'enrichissement de l'uranium en Iran.

Si tel est leur objectif, il n'y aura pas d'accord", a fait savoir M. Araghchi en réponse aux récentes exigences de Washington, selon lesquelles Téhéran doit cesser complètement tout enrichissement de l'uranium sur sol.

"Toutefois, s'ils cherchent à empêcher que l'Iran se dote d'armes nucléaires, cet objectif peut être atteint. Nous ne cherchons pas à obtenir d'armes nucléaires", a-t-il ajouté.

Pour M. Araghchi, malgré que l'accord nucléaire, signé entre l'Iran et plusieurs autres pays en 2015 sous le nom de Plan d'action global commun (PAGC), était obsolète, cela ne signifie pas que l'accord ne pourra pas être relancé. Cependant, M. Araghchi a souligné que l'Iran ne renoncerait pas à son programme nucléaire, y compris son enrichissement d'uranium.

Depuis avril, l'Iran et les Etats-Unis ont tenu quatre cycles de pourparlers indirects sur le programme nucléaire de Téhéran.

Récemment, les autorités américaines ont exigé à plusieurs reprises que l'Iran cesse complètement ses activités d'enrichissement de l'uranium, une demande que rejette Téhéran.

DÉCÈS

Mohamed Lakhdar Hamina, un riche parcours qui a marqué le cinéma algérien

Acteur, réalisateur et producteur, le cinéaste et moudjahid Mohamed Lakhdar Hamina, décédé vendredi à l'âge de 95 ans, aura marqué le cinéma algérien durant plus de 50 ans, laissant derrière lui une œuvre prolifique à la grandeur de l'Histoire de l'Algérie et de la richesse de sa culture.

Né à M'sila, Mohamed Lakhdar Hamina avait manifesté, dès son enfance, un penchant prononcé pour la photo et l'image, faisant ses premières classes d'enseignement général en Algérie qu'il avait poursuivis en France, pour rejoindre en 1958 Tunis, où il a suivi une formation avant de retrouver ses camarades de combat et tourner ses premiers films au maquis.

Une année plus tard, il est envoyé par le FLN en Tchécoslovaquie pour suivre des études en cinéma à Prague où il s'était spécialisé dans la prise de vue, tout en regagnant régulièrement Tunis pour tourner notamment avec Djamel Chanderli (1920-1990), "Yasmina", "La Voix du peuple" et "Les Fusils de la liberté".

Après l'Indépendance, il rassemble ses anciens collaborateurs de Tunis pour jeter les bases de ce qui va devenir l'"Office des actualités algériennes", dont il deviendra le directeur de 1963 à 1974. En 1965, il tourne son premier long-métrage "Le vent des Aurès" avec la grande Keltoum (Aicha Adjouri 1916-2010), époustouflante dans le rôle d'une mère désemparée errant entre les prisons et camps de concentration de l'armée coloniale française, à la



recherche de son fils embarqué dans une rafle par la police coloniale. "Le vent des Aurès" sera alors couronné du Prix de la première œuvre au Festival de Cannes en 1967, marquant ainsi la présence du cinéma algérien sur la scène internationale.

En 1968, il tourne "Hassen Terro" interprété par le regretté "Rouiched" (Ahmed Ayad, 1921-1999), un deuxième long métrage qui lui ouvrira la porte de la popularité en Algérie, pour récidiver en 1972 avec le film "Décembre", qui dénoncera l'abjection et la barbarie de la torture, adoptée par l'armée coloniale française en mode de fonctionnement. En 1974, Mohamed Lakhdar Hamina réalise "Chronique des années de braise", une grande fresque historique, partagée en six tableaux : depuis les premiers mouvements de résistance jusqu'à la glorieuse Révolution de Novembre 1954, une épopée d'une grande force visuelle qui remportera la Palme d'or au Festival de Cannes en 1975.

Directeur de l'Office national du cinéma et de l'industrie cinématographique (ONCIC) de 1981 à 1984, le défunt signera durant cette période, deux films : "Vent de sable"

(1982) et "La Dernière Image" (1985) avant de finir en 2014 par son dernier long métrage, "Crépuscule des ombres".

Mohamed Lakhdar Hamina a également produit plusieurs films à succès, à l'exemple de "Z" (1969) de Costa Gavras et "Le bal" (1983) d'Ettore Scola, tandis que certains de ses films sont marqués par son passage en caméo.

Ainsi, le défunt a fait des apparitions dans "Chroniques des années de braise" en incarnant le personnage de "Miloud", un conteur à la parole vraie et juste, souffrant de l'indifférence des autres car atteint de folie, "La dernière image" et en 2019 dans "J'accuse" de Roman Polanski. L'expression de l'amour indéfendable que le défunt vouait à sa patrie, s'était toujours appuyée sur sa passion pour l'image et le cinéma, mettant ingénierusement sa caméra à la disposition de la cause nationale, alors qu'il était encore en période de formation, puis au service de sa cité et de la glorieuse Histoire de l'Algérie et sa pluri-culturalité. Mohamed Lakhdar Hamina sera inhumé cet après-midi au cimetière de Sidi Yahia à Alger.

EVOCATION

Haroun Rachid, le militant, le musicologue et le "compositeur de la révolte"

Militant de la première heure de la cause nationale, Haroun Rachid, musicologue et "compositeur de la révolte", a conçu ce tonnerre de roulements de tambours exécutant l'hymne national, rappelant ainsi aux Algériens l'un des symboles de leur souveraineté nationale.

Haroun Rachid, un nom souvent associé à "la loyauté envers la patrie", à "la passion envers la musique" et au "dévouement dans le travail", autant de qualités supérieures qui convergent vers cette pureté de l'âme et cette noblesse d'esprit contenues dans la détermination qui habite cette introduction aux roulements de tambours, cadencés dans des mesures à quatre temps pour annoncer dans la solidité, l'hymne national

"Qassaman". Né en 1932 au quartier populaire de Belouizdad, Haroun Rachid a manifesté, dès son enfance, des penchants pour la musique, rejoignant, pour ce faire, dès l'âge de 13 ans, le conservatoire de musique d'Alger après avoir obtenu son certificat d'études.

Nourrissant au fil des années son patriotisme, Haroun Rachid, alors en classe de terminale, progresse très vite dans sa formation musicale et son rapport à l'instrument, grâce notamment aux enseignements du professeur Ferdinand Ribera, un franco-italien, professeur de violon à l'annexe du conservatoire de Paris, qui se trouvait à l'actuelle place des Martyrs et qu'il avait intégré en 1945.

Après l'obtention du

diplôme supérieur d'interprétation, le voilà désormais accordéoniste et violoniste de talent, rejoignant, en 1950, l'Orchestre de la Radio algérienne pour y rester jusqu'en 1956.

Intégrant les rangs du mouvement national, Haroun Rachid avait commencé par diriger une cellule de l'Organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN) à Alger.

Arrêté en 1957 par l'armée coloniale, il connaîtra les affres de la détention aux côtés de Messaoudi Zitouni, Sid Ali Abdelhamid, Tahar Chebouki, Aïssat Idir et Djermâne Rabah, entre autres.

En détention à Sidi Bel Abbès, Haroun Rachid rencontre Ahmed Aroua

avec qui il avait collaboré et réalisé de grands travaux, à l'instar de "l'hymne des travailleurs", "l'hymne du patrimoine" ou encore "le chant de la jeunesse révoltée". Après sa libération, en 1959, il crée l'Orchestre national de variétés et après l'indépendance, il lance le premier orchestre symphonique en Afrique, où il avait composé les musiques de plusieurs chants.

Après une carrière de 40 années au service de la culture algérienne, il prit sa retraite pour se consacrer à l'enseignement de la musique. Haroun Rachid s'est éteint le 22 mai 2010, laissant derrière lui, des travaux considérables au service de la musique algérienne.

APS

TLEMCEN

Ouverture des Journées théâtrales

Les Journées du théâtre de Tlemcen ont débuté, samedi soir à la maison de la culture "Abdelkader Alloula", sous le slogan : "Au théâtre, nous nous rencontrons et nous nous élevons".

Cette manifestation propose des représentations théâtrales produites par des troupes locales, notamment, "Miroirs" de l'association Carré des arts de la scène, "Les noces du loup" de l'association Ville de la culture et des sept arts, le monologue "32 ans" de l'association Tagart de Tlemcen, ainsi qu'une pièce intitulée "Mélange" présentée par l'atelier de théâtre de la maison de la culture "Abdelkader Alloula".

L'ouverture de ces journées théâtrales, événement qui devra se poursuivre jusqu'au 27 mai courant, a également été marquée par une exposition de photographies d'artistes de théâtre et des décors-scènes de diverses pièces. Un spectacle de théâtre de rue intitulé "Djeha et la Halqa", présenté par l'association "Anamil Al Ibdaa" de Tlemcen, a aussi été proposé.

Ce spectacle met en lumière des éléments du patrimoine populaire en lien avec le personnage emblématique de Djeha, tout en reconstruisant les éléments de la "halqa" (cercle populaire) pour présenter proverbes, anecdotes et contes.

La pièce "Sell'ak Al Ouahline (le sauveur), mise en scène par Samir Mazouri de l'association cinéma génération 2000, a également été présentée, retracant le parcours du poète Kaddour Benchaour Zerhouni, originaire de la ville de Nedroma.

Parallèlement aux représentations, une atelier sur la formation de l'acteur est prévu, ainsi que deux journées d'étude autour des thèmes suivants : " La formation académique en théâtre dans les universités algériennes" et "L'engagement dans le théâtre algérien".

L'événement se clôturera par une pièce intitulée "Un leader à vendre", présentée par l'association des activités culturelles "Gouala" de la wilaya de Relizane, a indiqué à l'APS, le chargé de la communication à la maison de la culture "Abdelkader Alloula", Touati Mohamed.

SAÏDA

Le Festival national de la littérature et du cinéma de la femme du 26 au 30 mai

La 8e édition du Festival national de la littérature et du cinéma de la femme se tiendra, à Saïda du 26 au 30 mai en cours, sous le slogan "Littérature et cinéma de la femme".

Avançons ensemble", a-t-on appris auprès du Commissariat de cette manifestation. Le programme de cette édition comprend diverses activités, dont des séances littéraires et intellectuelles à la Maison de la culture et des arts "Mustapha Khalef" de Saïda, destinées à débattre de la réalité et des perspectives du cinéma féminin en Algérie, animées par des écrivaines et romancières algériennes, ont ajouté les organisateurs.

Le festival, placé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, accueillera la projection en avant-première du long-métrage "La Première Rangée" du réalisateur Merzak Allouache, ainsi que trois courts-métrages, dont "Alja" de Cherif-Eddine Hadjadj, "L'Avion Jaune" de la réalisatrice Hadjâr Sbata, et deux documentaires : "El Bayadh" du réalisateur Larbi Kahil et "Les Hommes Libres" de Tagzout Ghazali.

A l'occasion de cette manifestation, qui verra la participation de plusieurs figures féminines du cinéma, un concours de la nouvelle courte destiné aux jeunes auteures sera organisé, avec un prix pour le meilleur texte traitant du thème : "La symbolique de la femme dans le patrimoine algérien du mythe à la mémoire".

Le festival lancera également le Prix du "Khol-khal d'Or" (bracelet de cheville d'or) du meilleur long-métrage, avec cinq films en compétition, à savoir "196 Mètres" de Chakib Bendib, "La Gare" de Lotfi Bouchouchi, "Deux Hommes et un Destin" de Mustapha Ouzgoune, "Terre de Vengeance" d'Anis Djad et "Boualem, Avance" de Moussa Hadad.

CSJ

Lancement d'un concours scientifique sur la cybersécurité

Un concours scientifique sur la cybersécurité (CTF El-Djazair), organisé par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), a été lancé vendredi à Alger, avec la participation de 300 candidats.

Organisé sous la supervision du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, en commémoration du 60e anniversaire de la grève des étudiants (19 mai 1956), ce concours de trois (3) jours, vise à trouver des solutions aux différentes problématiques sécuritaires virtuelles en moins de 24 heures, ce qui permettra de parvenir à de nouvelles techniques susceptibles de découvrir les failles dans ce domaine.

Dans ce cadre, M. Hidaoui a affirmé que le concours était à même de "mettre en avant la pa-

sion et les efforts des jeunes (...) pour défendre la patrie contre tout risque lié à la cybersécurité", saluant à l'occasion la participation remarquable de la jeunesse algérienne, y compris les enfants de la communauté algérienne à l'étranger.

Le ministre a également affirmé que cette compétition avait pour but de mettre en évidence "les compétences de l'université algérienne et des étudiants brillants tout en tirant profit de leurs compétences scientifiques au service du pays".

Dans le cadre de cette manifestation, une équipe de jeunes créatifs a présenté un exposé sur l'im-

portance de cet événement et son rôle dans le renforcement de la cybersécurité.

La présentation a abordé les principaux axes du concours et ses objectifs consistant en la découverte des talents nationaux et l'encouragement de l'innovation dans le domaine de la technologie.

Les participants ont également présenté les opportunités qu'offre cet événement aux étudiants et aux professionnels pour développer leurs compétences et contribuer à la protection de l'espace numérique.

Cette manifestation se poursuivra samedi dans le

cadre de séances avec des experts en la matière, en plus de l'organisation d'un dialogue interactif, au cours duquel plusieurs ministres répondront aux préoccupations des étudiants.

Il est à rappeler que cette manifestation a vu la présence de M.

Sid Ali Zerrouki, ministre de la Poste et des Télécommunications, de M.

Nouredine Ouhad, ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, et du professeur Abdelhakim Bentelis, secrétaire général du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique.

CHINE

Les astronautes de "Shenzhou-20" effectuent leur première sortie extravéhiculaire

Les membres de l'équipage de "Shenzhou-20" à bord de la station spatiale chinoise en orbite ont achevé jeudi la première série d'activités extravéhiculaires de leur mission, d'après l'Agence chinoise des vols spatiaux habités.

"Les trois astronautes ont travaillé pendant environ huit heures et ont achevé la mission à 16H49 (heure de Pékin), avec l'aide d'une équipe sur Terre", rapporte l'agence.

"C'est la première fois que des astronautes sortent par la cabine nodale depuis que la station spatiale est entrée dans sa phase d'application et de développement", a-t-on poursuivi.

Les astronautes ont installé un dispositif de protection contre les débris à l'endroit prévu à cet effet. Le dispositif avait été précédemment déployé à l'extérieur par le bras de chargement et positionné temporairement par le bras robotique, selon la même source.

Les équipements externes ont également été inspectés et entretenus. Les astronautes sont rentrés en toute sécurité dans le module central, selon l'agence.

CONNECTIVITÉ

Le designer historique d'Apple intègre OpenAI

Le designer historique d'Apple Jony Ive, qui a notamment dirigé la création de l'iPhone, va intégrer, avec son équipe, OpenAI, avec "la mission de concevoir une famille d'appareils" connectés facilitant l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) générative, a indiqué mercredi son patron Sam Altman. L'événement

marque une nouvelle étape pour OpenAI, qui va désormais chasser sur les terres des équipementiers électriques, en premier lieu Apple, dont le titre a chuté de plus de 2% en Bourse après cette communication.

Techniquement, la jeune société fondée par Jony Ive va être absorbée par

le géant de ChatGPT, a précisé son directeur général dans une vidéo postée sur X (ex-Twitter). Selon plusieurs médias, l'opération valorise 10 environ 6,5 milliards de dollars.

"Les produits que nous utilisons pour nous connecter et utiliser cette technologie inimaginable remontent à plu-

sieurs décennies", explique Jony Ive dans la vidéo. Le patron d'OpenAI a révélé que l'équipe de Jony Ive avait déjà mis au point un prototype d'appareil connecté, sans plus de précision. "J'ai pu le tester et c'est un des appareils technologiques les plus cool que le monde ait jamais vu."

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA D'ISSER
COMMUNE D'ISSER
N° 25/05/2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

NIF : 098435105071914

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 et l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Président de l'assemblé populaire communal d'Isser annonce les participants aux l'avis d'appel d'offre National Ouvert avec exigence de capacités minimales N°18/2025 publié par les journaux nationaux : "الصحراء" et "DK NEWS" le 08/04/2025 portant le projet :

Projet : Entretien et revêtement du chemin communal reliant village Ouannougha (coté mosqué) vers Bougaoua sur 2500ML

Qu'à l'issue de l'évaluation de l'offre technique et financière il a été décidé l'attribution provisoire du marché comme suit :

Soumissionnaire	Montant offre en TTC (DA)	Note technique	Délai de réalisation	Critères de choix
SARL AIDEL TRAVAUX PUBLIC	47 748 750,00 DA	90 / 100	05 mois	Après désistement de soumissionnaire moins disante

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune d'Isser dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant .

Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation sont invités de se rapprocher du bureau des marchés de la commune d'Isser, au plus tard trois (03) jours à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville
Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Laghouat
099803019005331-NIF

AVIS D'APPPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMUM

N° : 11 / 2025

La direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de Construction de la Wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum pour :

La réalisation des travaux de déversoir principal de réseau d'assainissement des lotissements sociaux

50+50 lots et lotissements ruraux -RMILIA -commune de OUED MZI

Les entreprises qualifiées en catégorie 03 et plus en Travaux Hydraulique activité principale, et qui remplir les conditions des éligibilités dans l'article 02 dans le cahier de charges. Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de Construction de la Wilaya de laghouat cite goutaine - Service du suivi des Marchés publics

Les groupements des entreprises ne sont pas concernés.

L'offre contient : « dossier de candidature », « l'offre technique », « l'offre financière » chaque dossier doit contenir les pièces énumérées dans l'article 07 – 08 du cahier des charges

Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe séparée et bien fermé, et ne contient que la mention suivante :

«Dénomination de l'entreprise»

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N° : /2025

Pour la Réalisation :.....

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

« Dossier de candidature»

L'offre technique est insérée dans une enveloppe séparée et bien fermé, et ne contient que la mention suivante :

«Dénomination de l'entreprise»

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N° : /2025

Pour la Réalisation :.....

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

« Offre technique»

L'offre financière est insérée dans une enveloppe séparée et bien fermé, et ne contient que la mention suivante :

«Dénomination de l'entreprise»

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N° : /2025

Pour la Réalisation :.....

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

« Offre financière»

Les trois dossiers ou offres doivent insérer dans une enveloppe séparée et bien fermé et ne contient que la mention suivante :

A Monsieur le Directeur de l'Urbanisme de l'Architecture et de Construction de La Wilaya de laghouat cite goutaine

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimum N° : /2025

Pour la Réalisation :.....

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis de l'appel d'offre dans le BOMOP ou dans la presse nationale.

Le jour de dépôt des offres c'est le dernier jour de la durée de préparation des offres et l'heure limite de dépôt des offres est fixé à 10h00.

Les soumissionnaires sont invités à y assister à la séance de l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de dépôt des offres à 10h00 au siège de la direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de Construction de La Wilaya de laghouat cite goutaine

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres +03 mois+15 jours=01 Mois additif pour l'entrepreneur possesseur de marché.

Programme de la soirée

TF1 20:10

Greenland, le dernier refuge



A Atlanta, en Géorgie, John Garrity, ingénieur structure, tente de sauver son mariage avec sa femme, Allison. Tous deux s'apprêtent à fêter avec leur fils Nathan, diabétique, et leurs voisins, le passage de Clarke, une comète interstellaire, découverte quelques semaines plus tôt par la NASA. Mais tandis que l'heure de la fête approche, John est averti d'une menace imminente par la présidence des Etats-Unis. La comète est sur le point de frapper la Terre et John et sa famille doivent immédiatement se mettre à l'abri.

france 2 20:10

Tirailleurs



En novembre 1920, aux environs de Verdun, deux soldats français déterrent les restes d'un de leurs frères d'armes. Trois ans plus tôt, en 1917, à Fouta Toro, au Sénégal, Bakary Diallo, un fermier, s'inquiète, comme les autres hommes de son village : des militaires français parcourront la région pour enrôler de forces des hommes en âge de se battre. Afin de protéger son fils ainé, Thierno, d'un enrôlement forcé, Bakary décide de l'emmener en lieu sûr. Seulement, au cours de leur trajet, Bakary et son fils sont interceptés et Thierno est capturé par des militaires français.

france 3 20:10

Vienna Blood - Les carnets de Max Liebermann Saison 4



En 1909 à Vienne, deux homicides bouleversent la métropole : un négociant d'armement et un haut dignitaire périssent dans des circonstances mystérieuses. Fraîchement rentré d'une série d'exposés, le Dr Max Liebermann reçoit une sollicitation de l'inspecteur Rheinhardt pour résoudre l'affaire la plus risquée qu'il ait jamais affrontée. Leur collaboration dévoile une conspiration les guidant jusqu'aux cercles influents du régime.

CANAL+ 20:06

Qui a tué l'industrie française ?



Aujourd'hui, alors que les crises internationales se succèdent, la France semble prendre conscience de l'importance de renouer avec son indépendance industrielle. Le constat est pourtant sans appel : sa capacité de production est loin d'être à la hauteur de la demande des consommateurs. C'est le résultat de cinquante ans de choix politiques, de stratégies patronales et de bouleversements sociétaux qui ont entraîné la fermeture de nombreuses usines et des licenciements de masse. Témoins, acteurs et victimes de cette désindustrialisation, nécessaire selon certains, évitable pour d'autres, partagent leur analyse.

M6 20:10

Zone interdite



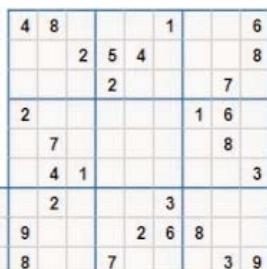
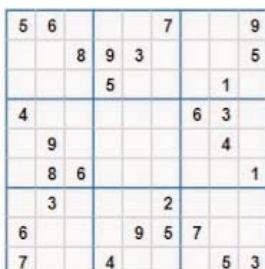
Un Français sur quatre déclare être à découvert chaque mois. Certains ont donc dû s'adapter et sont devenus maîtres de la débrouille. Que ce soit au supermarché, lors de la réalisation des travaux ou bien pour les vacances, des astuces existent pour faire baisser la facture. L'équipe a suivi Faïza, reine du troc et maman solo de 46 ans, qui s'est lancée dans des échanges de services qui l'aident à s'offrir des petits plaisirs au quotidien, mais aussi Dominique, une retraitée qui ne dispose que de 150 euros pour vivre chaque mois, Yohanie et Quentin, un jeune couple qui rêve d'indépendance et Myriam, une maman solo qui a choisi la colocation.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2734

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

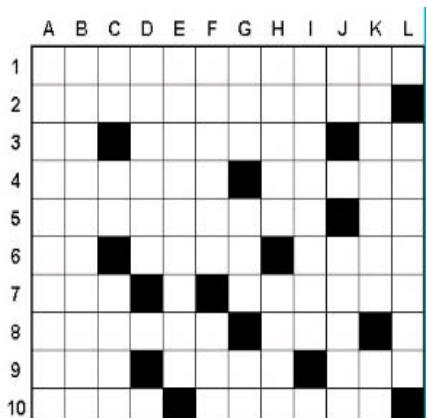
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:
1 - Etat de fleuve
2 - Enonercerais successivement
3 - Numéral - Oseille - Habitudes
4 - Indication de rythme libre - Valeur nulle
5 - Saillies du corps - Exclamation
6 - Note - Jupette - Partie d'œuvre
7 - Volaille à engraiser - Petit poisson
8 - Bottes de céréales - Se rendra
9 - Sans variation - Bruits - Largeurs
10 - Sculpteur français - Ecroces légères

Verticalement:
A - Spécialiste médical
B - Invalidiaient
C - En considérant - Symbole chimique - Un des lacs
D - Effet
E - Bousiers
F - Intérieur des terres bretonnes - Pays
G - Fils arabe - Bigarrà - Négation
H - Prince odorant - Sable mouvant
I - Commune du Morbihan
J - Deux pour les romains - Forme de ballon
K - Vague séismique - Préposition
L - Anciennes unités de force

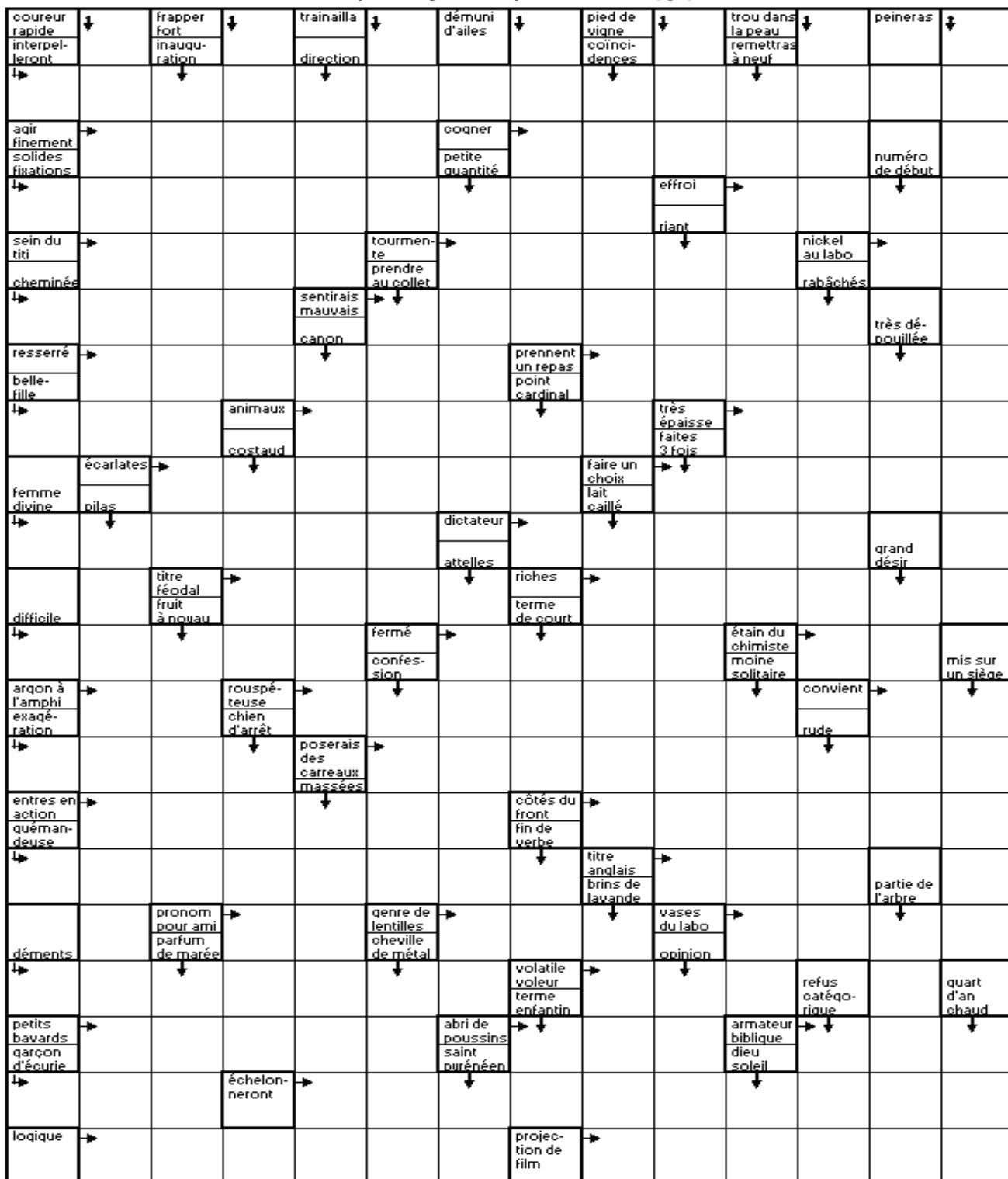
Mots croisés N°2734



Zenneurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1434

*Solution*

Sudoku n°2734

6 6 3 2 1 7 4 8 9	4 8 7 9 3 1 5 2 6
1 4 8 9 3 6 2 7 5	6 3 2 5 4 7 9 1 8
9 7 2 5 8 4 3 1 6	1 5 9 2 6 8 3 7 4
4 5 1 8 2 9 6 3 7	2 9 8 3 7 4 1 6 5
3 9 7 6 5 1 8 4 2	3 7 6 5 9 4 8 2 3
2 8 6 7 4 3 5 9 1	5 4 1 6 8 2 7 9 3
8 3 5 1 7 2 9 6 4	8 3 7 2 5 6 8 9 3
6 1 4 3 9 5 7 2 8	9 1 3 4 2 6 8 5 7
7 2 9 4 6 8 1 5 3	2 7 9 8 6 4 7 1 5 2
8 4 9 6 3 7 1 5 2	8 4 9 6 3 7 1 5 2
3 7 2 9 1 5 4 8 6	3 7 2 9 1 5 4 8 6
5 1 6 8 2 4 3 9 7	5 1 6 8 2 4 3 9 7
5 4 3 9 1 6 2 8 7	4 5 1 6 3 9 7 1 8 2 5 4
2 6 1 8 7 3 4 9 5	3 6 8 2 7 1 9 4 5 6 8 3
9 8 7 2 5 4 6 3 1	7 9 2 5 4 8 2 6 3 1 9 7
6 2 8 5 3 1 9 7 4	4 6 2 5 9 1 7 3 8
4 7 9 8 2 8 1 5 3	7 9 3 8 2 4 5 6 1
3 1 5 4 9 7 8 2 6	8 1 5 6 3 7 9 4 2
7 1 2 3 6 9 5 4 8	1 5 4 3 7 9 8 2 6
8 5 6 7 4 2 3 1 9	3 8 6 1 5 2 4 7 9
3 9 4 1 8 5 7 6 2	9 2 7 4 8 6 3 1 6

Mots Croisés n°2734

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1 N A V I G A B I L I T E											
2 E N U M E R E R E R A I S											
3 U N P O G N O N U S											
4 R U B A T O N E A N T											
5 O I L E C R A N E S A H											
6 L A T U T U T O M E											
7 O I E P A L E V I N											
8 G E R B E S I R A E											
9 U N I S O N S L E S											
10 E T E X L I E G E S											

Grille géante n°1434

- S - A - E - A - C - P - A	- A P O S T R O P H E R O N T
- R U S E R - T A P E R - T	- R I V E T A G E S - P E U R I
- N E N E - O R A G E - N E	- A T R E - P U E R A I S - S
- E T R O I T - D I N E N T E	- E T R O I T - D I N E N T E
- B R U - B E T E S - D R U E	- B R U - B E T E S - D R U E
- D E E S S E - T Y R A N - A	- D E E S S E - T Y R A N - A
- C - S I R E - A I S S E S	- C - S I R E - A I S S E S
- A R D U E - C L O S - S E N	- A R D U E - C L O S - S E N
- A R - R A L E U S E - V A	- A R - R A L E U S E - V A
- A B U S - V I T R E A I S	- A B U S - V I T R E A I S
- O P E R E S - T E M P E S	- O P E R E S - T E M P E S
- Q U E T E U S E - S I R E - I	- Q U E T E U S E - S I R E - I
- I - T U - E R S - T E T S	- I - T U - E R S - T E T S
- A L I E N E S - P I E - R	- A L I E N E S - P I E - R
- L L O R I S - N I D - N O E	- L L O R I S - N I D - N O E
- L A D - E S P A C E R O N T	- L A D - E S P A C E R O N T
- S E N S E E - S E A N C E	- S E N S E E - S E A N C E

CYCLISME - TOUR D'ITALIE (13^e ÉTAPE)

Quatrième victoire de Pedersen, Del Toro toujours en rose



Le Danois Mads Pedersen a décroché sa quatrième victoire dans la 108^e édition du Tour d'Italie en remportant la 13^e étape vendredi à Vérone, où le Mexicain Isaac del Toro a conservé le maillot rose de leader. Dans un final à couper le souffle devenu duel entre deux des meilleurs coureurs de classiques du monde, le coureur de Lidl-Trek s'est imposé devant le Belge Wout Van Aert à l'issue d'un sprint en côte. Le Danois a lancé aux 200 mètres avant de résister au retour de Van Aert dans la deuxième et dernière ascension du Monte Berico (1.200 m à 7%) où a été jugée l'arrivée au pied du Sanctuaire de Notre-Dame. Del Toro a pris la troisième place de l'étape pour conforter un peu plus son maillot rose grâce aux bonifications et une petite casse dans les derniers mètres. Au classement général, le jeune Mexicain de 21 ans compte désormais 38 secondes d'avance sur son leader chez UAE, l'Espagnol Juan Ayuso, et 1:18 sur l'Italien Antonio Tiberi. Le Slovène Primoz Roglic, considéré comme le principal favori avant le départ du Giro, est cinquième à 1:35. Samedi, le peloton fera une brève incursion en Slovénie pour arriver dans la ville frontière de Nova Gorica, capitale européenne de la culture en 2025, après une étape de plaine dont les quelques bosses dans le final ne devraient pas influer sur le classement général.

TENNIS/ATP 500 DE HAMBOURG

Alexandre Muller s'arrête en quarts contre Auger-Aliassime



Alexandre Muller, 40e joueur mondial, s'est incliné en quarts de finale du tournoi ATP 500 de Hambourg (terre battue) contre le Canadien, Felix Auger-Aliassime, (30e), en trois sets 7-6 (7/4), 6-7 (6/8), 6-3, jeudi soir. Au lendemain de son exploit contre le N.3 mondial, l'Allemand Alexander Zverev (6-3, 4-6, 7-6 (7/5)), Alexandre Muller a sauvé une balle de match dans le deuxième set alors que Felix Auger-Aliassime servait pour le match, poussant le Canadien dans un troisième set, en emportant le tie-break de la deuxième manche. Dans le troisième set, Muller a sauvé deux autres balles de match sur son service, avant de céder après trois heures de lutte (2h59) sur la septième occasion de conclure pour Auger-Aliassime. En demi-finales, Auger-Aliassime affrontera Andrey Rublev, 17e mondial et vainqueur en début de soirée de l'Italien Luciano Darderi en trois sets (6-1, 3-6, 6-3) en moins de deux heures de jeu. L'autre demi-finale opposera l'Italien Flavio Cobolli (35e mondial), tombeur de l'Espagnol Roberto Bautista (7-6 (7/4), 6-0), à l'Argentin Tomas Martin Etcheverry, 55e mondial, qui s'est débarrassé du Tchèque Jiri Lehecka (7-5, 6-3).

ATHLÉTISME - LIGUE DE DIAMANT 2025 (6^e ÉTAPE)

L'Algérien Djamel Sedjati engagé sur le 800 mètres à Oslo

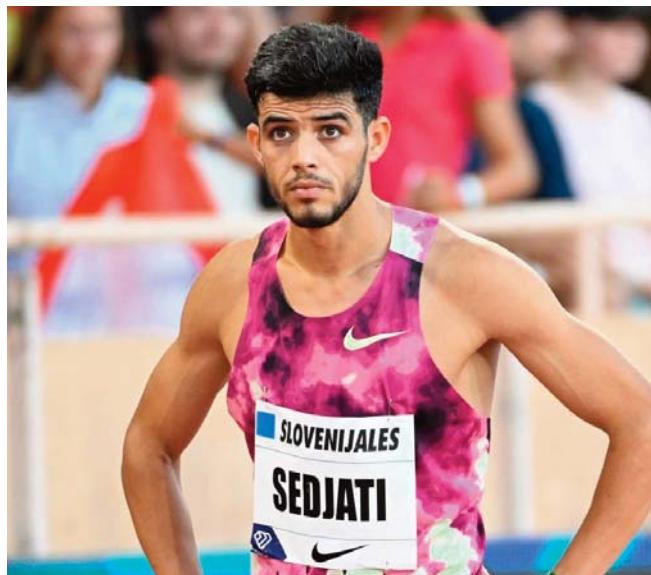
Le demi-fondiste algérien, Djamel Sedjati, sera engagé sur le 800 mètres de la sixième étape de la Ligue de Diamant 2025, prévue le jeudi 12 juin prochain à Oslo en Norvège, suivant la liste d'admission, dévoilée par les organisateurs.

L'international algérien, détenteur du record national et arabe sur cette distance en 1:41.46", sera cependant confronté à une rude concurrence, particulièrement de la part des Kenyans.

Certains analystes s'attendent d'ailleurs à ce que le 800 mètres de cette 6^e étape de la Ligue de Diamant soit l'un des plus rapides, surtout si les athlètes engagés se montrent à la hauteur de leur statut.

Pour rappel, les deux premières étapes de cette Ligue de Diamant 2025 s'étaient déroulées en Chine, respectivement à Xiamen et à Shanghai, alors que la troisième étape a eu lieu à Doha (Qatar). Cette dernière a été marquée par la participation de l'autre spécialiste algérien du 800 mètres, Slimane Moula, qui s'est contenté de la quatrième place.

L'étape d'Oslo sera précédée des 4^e et 5^e étapes, prévues respecti-



vement le 25 mai à Rabat et le 6 juin à Rome, alors que les étapes suivantes se dérouleront respecti-

vement à Stockholm (Suède), Paris (France), Eugène (Etats-Unis), Monaco (France), Londres (Angleterre), Chorzow (Pologne), Lausanne (Suisse), Bruxelles (Belgique) et Zurich (Suisse).

ATHLÉTISME - CONTINENTAL SILVER TOUR 2025 / MEMORIAL JANUSZA KUSOCINSKIEGO (800M)

L'Algérien Heithem Chenitef décroche la 7^e place



Le demi-fondiste algérien, Heithem Chenitef, a décroché la septième place sur les 800 mètres du Memorial Janusza Kusocinskiego, disputé vendredi soir à Chorzow (Pologne), dans le cadre du Continental Silver Tour 2025.

La course a été remportée par le Polonais, Mateusz Borkowski, avec un chrono de 1:46.35, devant ses compatriotes Bartosz Kitinski (2e en 1:46.41) et Filip Ostrowski (3e en 1:46.44).

Le jeune international algérien, quant à lui, a bouclé la distance en 1:47.27, terminant ainsi à la septième place.

BASKETBALL - SUPER-DIVISION (PLAY-OFFS - GR B - 3^e J)

Le MC Alger domine le CS Tlemcen (102-74) et valide son ticket pour le tournoi des As

Le MC Alger a validé sa qualification pour le tournoi des As de la Super-Division de basket-ball, en dominant le CS Tlemcen (102-74), en match comptant pour la troisième et dernière journée des play-offs du groupe B, disputé vendredi à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger.

À la faveur de cette victoire, le MC Alger boucle les play-offs avec un bilan de deux victoires, respectivement, face au CSC Gué de Constantine (58-57) et au CS Tlemcen (102-74), contre une défaite devant le tenant du titre, le WO Boufarik (63-58).

La deuxième rencontre de la poule B, opposant le WO Boufarik au CSC Gué de Constantine, se jouera à partir de 19h00 dans la même salle.

Vendredi 23 mai (3^e journée) :
MC Alger - CS Tlemcen 102-74
CSC Gué de Constantine - WO Boufarik (19h00)

Classement :	Pts	J
1. MC Alger	5	3
2. WO Boufarik	4	2
3. CSC Gué de Constantine	3	2
4. CS Tlemcen	3	3

Déjà jouées / Lundi 19 mai (1^{re} journée) :
MC Alger - CSC Gué de Constantine 58-57
WO Boufarik - CS Tlemcen 77-62

Mercredi 21 mai (2^e journée) :

CS Tlemcen - CSC Gué de Constantine 70-73

63-58

NB : À l'issue de cette phase, les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour le tournoi des As, prévu les 27 et 28 mai à la Coupole.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/22^E J) - MCA 1 - 0 USMA Le Mouloudia file tout droit vers le titre

Fiche technique

Stade 5-Juillet-1962 (Alger), terrain praticable, temps couvert, affluence nombreuse, arbitrage de M. Boudjemâa, assisté de MM. Abane et Benbouriche. La Var : M. Ben Brahem, assisté de M. Djenadi.

But :

Bouras 33' (MCA)

Averts :

Ghezala 81' (MCA)

Terrazas 90'+6 (USMA)

MCA : Ramdane, Halaimia, Khelif, Abdellaoui (Menezla 69'), Ghezala, Benkhemassa, Zougrana, Bouras, Kipré Jr (Boucherit 69'), Benhaoua (Meziani 81'), Bangoura (Messoussa 90'+1)

Ent. : Khaled Ben Yahia

USMA : Benbot, Mondeko, Alilet, Mahrouz, Lamara (Chetti 81'), Boukhenchouche, Likonza (Naâmani 34'), Benzaza (Terrazas 81'), Mechid (Alli 61'), Ghacha, Caleb (Benayad 46').

Ent. : Mohamed Lacete

Par F. Yanis

Pour le compte de la mise à jour du championnat ligue une Mobilis 22 journée Le Mouloudia d'Alger a remporté les trois points de la victoire face au Rouge et Noir du Soustara les coéquipiers de Reda Hlaimia ont franchi un pas vers leurs deuxième titre du championnat d'affilée après sa victoire vendredi soir au stade du 5 juillet face à l'USMA les protégés du technicien tunisien du MCA Khaled Benyahia ur le score de 1 but à zéro.

Ce succès dans ce match en retard lui permet de creuser l'écart en tête du classement.

Avec désormais 6 points d'avance sur la JSK et 7 sur le CRB, à seulement 4 journées de la fin du championnat, il est quasi champion !

Cette victoire a confirmé la supériorité du Doyen dans ce championnat, et le moral des joueurs est au plus haut. À quatre journées de la fin, le scénario commence à se dessiner clairement : le Mouloudia tient fermement son destin en main.

Les Vert et Rouge ont désormais un objectif précis : récolter les 6 points nécessaires lors des deux prochaines rencontres à domicile contre l'ES Mostaganem et le NC Magra. Ces succès assureront au club algérien un neuvième sacre historique, une



étape symbolique pour une équipe qui a marqué le football national depuis des décennies. Sous la houlette de Khaled Ben Yahia, l'équipe a démontré une grande solidité défensive et une efficacité offensive mesurée. Le coach a su insuffler à ses joueurs une discipline tactique et une confiance qui se sont révélées décisives face à un adversaire aussi coriace que l'USMA. Le soutien massif des supporters dans un stade du 5-Juillet-1962 bouillonant a également joué un rôle crucial.

Un seul but a été marqué par le brillant Akram Bouras à la 32e minute du match, qui s'est déroulé au Stade olympique du 5

juillet. Le MC Alger a gagné cette rencontre pour prendre l'avantage sur ses poursuivants et son capital à 52 points en tête du classement, creusant l'écart sur son poursuivant, la JS Kabylie, à 6 points.

Il est sur le point de réaliser son rêve de remporter le titre de la Ligue professionnelle pour la deuxième fois consécutive. Alors que l'équipe de "Soustara" n'a pas réussi à renforcer sa position au classement, et à venger la défaite subie au match aller.

Ce succès ne se limite pas à une simple victoire de plus. Il incarne la régularité, la détermination et la qualité de jeu que le Mouloudia a su maintenir

tout au long de la saison. Avec cette avance confortable, le club détient désormais les clés du titre, mettant une pression croissante sur ses poursuivants. Le Mouloudia fonce donc vers cette neuvième couronne, porté par un collectif soudé, une stratégie bien élaborée et une ferme popularité intacte.

Les prochaines semaines seront décisives, mais la route vers le trophée semble tracée avec clarté.

Le Doyen est plus que jamais en position de conclure une saison dominée de bout en bout et d'écrire une nouvelle page glorieuse de son histoire.

F.Y

NCM - JSK, AU STADE DES FRÈRES BOUCHELIGUE A 17 H 00 Les Canaris n'ont qu'une seule chose dans leur tête revenir avec les 3 points

F. Yanis

La défaite amère concédée samedi dernier face à la JS Saoura au stade Houcine Ait Ahmed de Tizi ouzou (1-2) semble avoir été dépassée. Les Canaris n'ont qu'une seule chose dans leur tête «revenir avec les 3 points du match» de leur déplacement à Magra, cette après midi au stade des Frères Bouchène de Magra .

En effet, avec des objectifs diamétralement opposés, le NCM local et les visiteurs de la JSK chercheront à arracher les trois points de la v



naris Ait djoudi .

Pour le technicien Allemand Josef Zinnbauer de la formation de Djurdjura . Après leurs échecs samedi dernier au stade Houcine Ait Ahmed face à la formation de la JSS, a raté une belle aubaine de prendre seule les commandes du championnat de Ligue 1 Mobilis, en s'inclinant à domicile contre les protégés du technicien Djellilt de la JS Saoura sur le score de deux buts à un.

Un résultat qui maintenait les Canaris à la deuxième place après que le MC Alger a gagné ses deux matchs retard face à l'ESS et l'autre rencontre les joué hier face au

Rouge et Noir du Soustara hier terminé pour les Chnaoua sur le score de 1 but à zéro.

D'ailleurs, ils n'ont pas raté l'occasion en fin de match, de le signifier aux camarades de Mohand ou Idir Haddid, sommés de réagir dès cette après midi de la sortie à Magra face au NC Magra au stade de cette dernière, désormais menacée directement de relégation. C'est dire que la mission des Kabyles ne sera pas de tout facile face au coéquipiers des Canaris Fayak Amrane mais la détermination des joueurs et leur motivation à se ressaisir est bien présente pour revenir avec les

trois points de la victoire de Magra.

Par ailleurs les supporters de la formation de Djurdjura , attendent une réaction d'orgueil de leurs joueurs, après leur pâtre prestation contre la JS Méme les responsables du club ont vite pris les choses en main en faisant en sorte de maintenir tout le monde mobilisé avant la fin de cette saison où la JSK n'a pas encore perdu son objectif principal à savoir terminer dans une position à même de permettre au club de disputer une compétition africaine.

Le coach Josef Zinnbauer a dans ce contexte appellé ses poulains à faire preuve de volonté et de plus d'ambitions pour espérer se racheter dès ce dimanche à l'occasion de la 27e journée face à Magra .

En effet, avec des objectifs diamétralement opposés, le NCM local et les visiteurs de la JSK chercheront à arracher les trois points de la victoire : le premier pour tenter de sauver sa place au sein de l'élite, et la seconde pour conserver une place sur le podium, qualificative pour une compétition continentale et revenir sur la scène africaine des la saison prochaine.

F.Y

LIGUE 1 MOBILIS Le point après la mise à jour de la 22^e journée



Le point de la Ligue 1 Mobilis de football, après le déroulement des matchs en retard CS Constantine - MC Oran (2-2), et MC Alger - USM Alger (1-0), disputés jeudi et vendredi pour le compte de la mise à jour de la 22e journée :

Jeudi, 22 mai 2025 :
CS Constantine - MC Oran 2-2

Vendredi, 23 mai 2025 :
MC Alger - USM Alger 1-0

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	52	26
2). JS Kabylie	46	26
3). CR Belouizdad	43	26
4). ES Sétif	38	26
--). Paradou AC	38	26
6). USM Alger	36	26
7). JS Saoura	35	26
--). MC El-Bayadh	35	26
9). ASO Chlef	33	26
--). CS Constantine	33	24
11). MC Oran	31	26
12). O. Akbou	28	25
--). USM Khenchela	28	25
14). NC Magra	27	26
--). ES Mostaganem	27	26
16). États-Unis Biskra	20	26

APS

LIGUE 2

L'ES Ben Aknoune retrouve l'élite, après l'avoir quittée il y a une année seulement

L'Etoile Sportive de Ben Aknoune a réussi son retour en Ligue 1 "Mobilis" de football national, après une saison en palier inférieur, groupe Centre-Ouest, pleine de péripéties et surtout de très fortes pressions.

Une année après avoir quitté le championnat de l'élite nationale, l'ES Ben Aknoune, entraînée par Mohammed Bachir Manaâ, a bien mérité son "comeback" parmi l'élite, validé officiellement lors de la 28e journée du championnat de la Ligue 2, où elle s'était imposée, au stade du 20-Août-1955 (Alger), face au RC Arbaâ (1-0), grâce à une réalisation de Gasmi.

Fondée en 1935, l'ES Ben Aknoune avait déjà réussi une accession historique en Ligue 1 Mobilis, le 4 juin 2023, après avoir remporté le titre de champion du groupe Centre-Ouest. Malheureusement pour les fans du club, l'apprentissage en Ligue 1 fut difficile, puisque les coéquipiers du capitaine Abderrahmane Hachoud ont dû céder dès les dernières journées et reprendre l'ascenseur.

Cette fois-ci, la montée fut un peu plus facile, surtout lors des dernières journées où cette équipe des hauteurs d'Alger n'a laissé aucune chance à ses concurrents directs pour l'accession, notamment le RC Kouba. L'équipe de l'ESBA a terminé le championnat avec un total de 67 points, devant le RC Kouba (55 pts), et a été sacrée meilleure attaque (44 buts) et meilleure défense (14 buts encaissés), meilleure équipe à domicile et à l'extérieur. "Je félicite tous ceux qui ont contribué à ce retour en

Ligue 1, joueurs, staff technique et médical, direction, mais aussi les fans du club qui ont été d'un soutien indéfectible tout au long de la saison, et ont cru, comme nous tous d'ailleurs, à cette accession dès le premier stage à Tikjda. On a travaillé dur et aujourd'hui on est récompensés et surtout soulagés", a déclaré l'entraîneur Manaâ, un des artisans de cette remontée en Ligue 1. Et d'ajouter : "Notre accession est largement méritée, c'est le fruit d'une planification et d'un travail acharné. Je dédie cette accession à nos supporters et à tous les citoyens de la commune de Ben Aknoune."

Pour relever ce défi, le pré-mier responsable technique a composé avec une équipe constituée d'un amalgame de joueurs, entre jeunes talents et joueurs chevronnés et très expérimentés.

"Partant du fait que je connaissais déjà la maison (ayant contribué à trois accessions), j'ai pris la décision avec mon staff de composer avec un groupe de joueurs talentueux, énergiques, en mesure de relever les grands défis, à commencer par réussir l'accession en Ligue 1.

J'ai intégré dans l'équipe A dix jeunes joueurs, à l'image de Fouad Cheraitia (24 matchs joués), Badis Bouamama (25 matchs), et d'autres, épaulés par d'autres très expérimentés,



tés, à l'image d'Abderrahmane Hachoud et de Zakaria Bencherifa. Ce choix a fait notre force tout au long de la saison", a expliqué l'entraîneur de l'ESBA, un nom connu de la maison, avec sa présence durant plus de sept années dans l'encadrement technique du club.

De son côté, le capitaine Abderrahmane Hachoud, après avoir contribué à plusieurs consécrations avec l'ES Sétif et le MC Alger, a une nouvelle fois mis son expérience au service de l'ES Ben Aknoune.

"Personnellement, comme le reste de mes coéquipiers, on était enthousiastes à l'idée de réaliser quelque chose, et on a

bien cru en nos chances d'accéder en Ligue 1.

Nous avons un groupe solide avec de bons joueurs encadrés par un staff technique et des dirigeants ambitieux. Nous avons dominé notre groupe durant toute la saison, et notre retour en Ligue 1 est largement mérité, sans diminuer la valeur des autres clubs concurrents pour cette accession", a-t-il indiqué.

Maintenant le plus dur reste à faire en Ligue 1, surtout que tout le monde à l'ES Ben Aknoune a retenu la leçon de la première et brève expérience du club au palier supérieur lors de la saison 2023-2024. Interrogé sur sa vision pour la

prochaine saison, l'entraîneur de l'ES Ben Aknoune préfère attendre de déposer son bilan de la saison en Ligue 2, discuter avec les dirigeants du club et les écouter.

"Laissez-nous savourer cette accession et continuer la fête pour l'instant", a-t-il déclaré, estimant que l'Etoile possède des joueurs en mesure de s'affirmer davantage et que le club est capable de réaliser un bon parcours.

L'ES Ben Aknoune, championne de la Ligue 2, groupe Centre-Ouest, dans les deux catégories Seniors et Réserves, sera honorée ce samedi par la Ligue nationale du football amateur (LNFA).

INTER-RÉGIONS (CENTRE-EST - 30^e JOURNÉE) Le WA Tlemcen accède en la Ligue 2

Le WA Tlemcen a composté son billet d'accession en Ligue 2 amateur en dominant la JS Bendaoud (5-1) vendredi au stade Ahmed Zabana d'Oran, pour le compte de la 30e et dernière journée (Groupe Ouest), du Championnat inter-régions (D3). A la faveur de ce précieux succès en déplacement, les Tlemceniens terminent le championnat en tête du classement avec 79 points devant l'USM Bel-Abbes (75 pts), dont la rencontre contre l'ES Tighenif prévue ce vendredi, n'a pas eu lieu. Pour rappel, le WAT avait délogé l'USMBA de la première place à la faveur de son succès sur le score de 2-1, samedi dernier au stade Akid-Lofti de Tlemcen, dans le choc de la 29e et avant-dernière journée (Groupe Ouest). En 30 matchs disputés cette saison, le WAT a remporté 26 victoires contre deux nuls et deux défaites. Trois clubs avaient déjà assuré leur montée en Ligue 2, il s'agit du MO Bejaïa (groupe Centre-Est) qui signe son retour au deuxième palier national après trois saisons en inter-régions, le CRB Adrar (groupe Sud-Ouest) et Beni Oulbane (Skikda) (groupe Est). Dans les deux autres groupes : Sud-Est, Centre-Ouest, le suspense reste entier, puisque ça se joue serré entre les prétendants à l'accession et tout se décidera ce week-end.

COUPE ARABE DE LA FIFA 2025 Le tirage au sort dimanche à 18h00 à Doha (Fifa)

Le tirage au sort de la deuxième édition de la Coupe arabe de la FIFA aura lieu le dimanche 25 mai au Raffles Hôtel de Doha à partir de 20h00 (heure locale, 18h00 algériennes), a annoncé la Fédération internationale de football vendredi. L'Algérie, championne en titre, et le Qatar, pays hôte, seront rejoints par 21 nations qui lutteront pour la couronne de champion arabe.

Ces deux équipes, accompagnées des sept nations les mieux placées au Classement mondial FIFA (édition avril), seront directement qualifiées pour la phase finale. Ces pays sont : le Maroc et l'Egypte (chapeau 1), la Tunisie, l'Arabie saoudite, l'Irak et la Jordanie (chapeau 2), ainsi que les Emirats arabes unis (chapeau 3). Les sept équipes restantes seront déterminées par une phase de qualification.

Elle mettra aux prises les 14 nations les moins



bien placées au Classement mondial (édition avril) qui s'affronteront sur un match unique, les 25 et 26 novembre au Qatar. Pour les duels entre ces 14 équipes, la mieux classée de l'AFC affrontera la moins bien classée de la CAF, et vice versa.

La Coupe arabe de la FIFA se déroulera au Qatar du 1er au 18 décembre. L'Algérie tentera d'y défendre

sa couronne, après s'être imposée dans la première édition en battant la Tunisie 2-0 (après prolongations) lors de la finale de Qatar 2021.

Les affiches sont les suivantes :

- Oman (n 1 AFC) - Somalie (n 7 CAF)
- Bahreïn (n 2 AFC) - Djibouti (n 6 CAF)
- Syrie (n 3 AFC) - Soudan du Sud (n 5 CAF)
- Palestine (n 4 AFC) - Libye (n 4 CAF)
- Liban (n 5 AFC) - Soudan (n 3 CAF)
- Koweït (n 6 AFC) - Mauritanie (n 2 CAF)
- Yémen (n 7 AFC) - Comores (n 1 CAF)

APS

NEWCASTLE BURN JUSQU'EN 2027

Newcastle sécurise un élément important de son secteur défensif. L'arrière central Dan Burn (33 ans, 36 matchs et 1 but en Premier League cette saison), initialement lié aux Magpies jusqu'en juin 2026, a prolongé son contrat pour une saison supplémentaire, soit jusqu'en 2027. Une bonne nouvelle pour le club du Tyne and Wear, qui retrouvera la Coupe d'Europe la saison prochaine.

REAL MADRID

ANCELOTTI, L'HOMMAGE DE PEREZ

Alors que le Real Madrid et Carlo Ancelotti ont officiellement vendredi leur séparation à la fin de la saison, le président madrilène Florentino Perez a pris la parole, à travers un communiqué, pour rendre hommage au coach italien.

"Carlo Ancelotti fait désormais partie de la grande famille madrilène pour toujours. Nous sommes fiers d'avoir pu profiter d'un entraîneur qui nous a aidés à remporter des succès et qui a également représenté les valeurs de notre club de manière exemplaire", a déclaré le patron de la Maison Blanche. Au cours des six saisons passées au Real (2013-2015 puis 2021-2025), Ancelotti a remporté 15 titres : trois Ligues des Champions, deux Championnats d'Espagne, trois Coupes du monde des clubs, trois Supercoupes d'Europe, deux Coupes d'Espagne et deux Supercoupes d'Espagne.

BARCELONE RAPHINHA VEUT Y FINIR SA CARRIÈRE

Auteur d'une saison incroyable avec le FC Barcelone, l'ailier Raphinha (28 ans, 56 matchs et 34 buts toutes compétitions cette saison) a été récompensé par ses dirigeants avec un nouveau contrat. Pour les médias du club catalan, l'international brésilien a exprimé sa gratitude envers le Barça et sa volonté d'y terminer sa carrière.

"Pour moi, c'est très gratifiant, c'est quelque chose de très spécial. C'est bon de se sentir comme un des vôtres un an de plus. Je suis sorti du bureau des dirigeants très, très heureux. C'est un objectif personnel que j'ai atteint, et j'espère pouvoir continuer à apporter beaucoup de joie à nos supporters. Comme je l'ai dit à ma famille : mon rêve, c'est de rester ici jusqu'à la fin de ma carrière. Et j'espère pouvoir faire en sorte que cela arrive", a confié l'Auriverde.



MILAN ARSENAL A CONTACTÉ RAFAEL LEÃO

À la recherche de renforts offensifs pour la saison prochaine, Arsenal a coché le nom de Rafael Leão (25 ans, 50 matchs et 12 buts toutes compétitions cette saison) sur sa short list. Selon Foot Mercato, le directeur sportif du club londonien Andrea Berta a échangé récemment avec l'ailier du Milan AC, qui intéresse aussi le Bayern Munich (voir la brève d'hier à 20h21), pour lui faire part de son intérêt. Cependant, l'international portugais n'est pas la priorité des Gunners à ce poste. Ces premiers contacts ne déboucheront donc pas forcément sur une offre cet été.

ROMA KLOPP ASSURE QU'IL NE VIENDRA PAS

Alors que la presse italienne faisait état d'un accord entre l'AS Roma et l'entraîneur Jürgen Klopp, très vite démenti par l'agent du technicien allemand, le manager a nié en personne ces allégations. "Je ne vais pas devenir le nouvel entraîneur de la Roma. Cette histoire, c'est des conneries. Si vous lisez des rumeurs selon lesquelles je prendrai un poste d'entraîneur dans les prochaines années, ce sont des conneries", a réagi l'actuel directeur du football du groupe Red Bull, vendredi, dans le cadre d'un événement de la fondation de Liverpool.

NAPLES DE LAURENTIIS ET L'AVENIR DE CONTE

Champion d'Italie avec Naples, Antonio Conte a évidemment les faveurs de son supérieur Aurelio De Laurentiis. Le président napolitain veut conserver son entraîneur nommé l'été dernier et engagé jusqu'en 2027.

"S'il va rester ? Il ne faut jamais dire jamais. Les entraîneurs ont leur propre personnalité et il faut la respecter. Selon moi, il ne faut jamais les forcer, même s'il y a des contrats en béton. Naples c'est Naples et le club mérite le respect. Si quelqu'un veut se mettre à la disposition du club, d'une manière extraordinaire comme il l'a fait cette année, alors bienvenue et nous sommes prêts à le suivre comme un grand leader", a annoncé le patron du Napoli dans des propos relayés par Sky Sport.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SRL
DK NEWS

Délégué général

Benzine Lamine

Gérant

Faygal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /

E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

JOURNÉE MONDIALE DE L'AFRIQUE Engagement constant de l'Algérie pour les intérêts du continent

La célébration, aujourd'hui de la Journée mondiale de l'Afrique constitue une occasion de souligner que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, continue de jouer un rôle prépondérant au sein de l'Union africaine (UA) et de conforter sa position de leader en Afrique en lançant plusieurs initiatives susceptibles de relever les défis géopolitiques, sécuritaires et économiques auxquels le continent fait face.

La Journée de l'Afrique coïncide avec la création, le 25 mai 1963, de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), devenue UA en 2002. Depuis, l'Algérie ne cesse de réaffirmer sa fierté d'appartenance à l'Afrique et son engagement constant pour les intérêts du continent. L'Algérie a contribué aussi à l'indépendance de nombreux Etats et à l'élimination de l'appartheid en Afrique du Sud, et était parvenue à mener de nombreuses médiations pour résoudre les conflits. Aujourd'hui, elle est animée, sous la conduite du président de la République, d'un souci constant de poursuivre l'effort collectif africain et la consolidation des acquis, en plus de promouvoir le plan stratégique à tous les niveaux. S'agissant du plan sécuritaire, l'Algérie n'a eu de cesse de lancer des initiatives pour le règlement des conflits, le renforcement de la paix et la sécurité, la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent ainsi que la criminalité organisée transfrontalière au niveau de son voisinage et de l'ensemble du continent africain.

Dans ce cadre, l'Algérie continue d'assumer ses devoirs à l'échelle continentale, en sa qualité de leader et de coordinateur de l'UA dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, une éminente responsabilité dont a été investi le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par les Chefs d'Etat et de gouvernement africains.

L'engagement constant de l'Algérie en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique a été, d'ailleurs, salué en avril dernier par l'UA, qui estime que le fait qu'Alger abrite deux des principales agences de l'UA dans la lutte contre les menaces transnationales, à savoir le Centre africain de lutte contre le terrorisme (CACT/AUCTC) et le Mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL) "témoigne de la confiance que l'Union place dans le leadership régional de l'Algérie". S'agissant des conflits qui secouent plusieurs pays du continent, l'Algérie continue de plaider en faveur de "solutions africaines aux problèmes africains" et contre les interventions militaires, privilégiant la solution politique. Aussi, la présence de l'Algérie à la fois au Conseil de sécurité de l'ONU comme membre non-permanent et au Conseil de paix et de sécurité de l'UA lui permet de défendre efficacement les causes du continent africain, à l'image de la question du Sahara occidental, qu'Alger ne cesse de défendre en insistant sur la nécessité d'une solution politique reposant sur les résolutions du Conseil de sécurité et les principes de la Charte de l'ONU ainsi que l'Acte constitutif de l'UA, afin de garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Et pour un meilleur plaidoyer en faveur des questions priori-

PROTECTION DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES DANS LES CONFLITS ARMÉS L'Algérie appelle les membres du Conseil de sécurité à unir leurs voix

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a appelé les membres du Conseil de sécurité à "unir" leurs voix en solidarité avec les millions de personnes privées d'eau, soulignant l'impact "tragique" du ciblage des infrastructures hydrauliques dans les conflits armés, notamment à Gaza et au Soudan.

"Unissons nos voix en solidarité avec les millions de personnes privées d'eau, ce besoin fondamental, à cause des conflits. Il ne s'agit pas seulement de préserver la santé et la dignité humaines. Il s'agit aussi de protéger la vie humaine", a insisté M. Bendjama, vendredi soir, lors d'une réunion informelle du Conseil de sécurité (réunion en formule Arria) intitulée : "Ressources en eau douce et infrastructures connexes attaquées : protéger la vie des civils". Selon M. Bendjama, le lien entre les attaques contre les services d'eau et d'assainissement et la violation des droits humains fondamentaux, notamment les droits à la vie et à la santé, est non

seulement "évident", mais aussi "profondément préoccupant". De plus, a-t-il poursuivi, "le ciblage des infrastructures hydrauliques entraîne des déplacements massifs de population, comme nous le constatons tragiquement en Palestine, notamment à Gaza, et au Soudan". Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies a exhorté, dans ce contexte, les membres du Conseil de sécurité à appeler à la mise en place d'un "mécanisme d'alerte précoce" pour "surveiller les violations liées aux réseaux d'eau, notamment les attaques contre les infrastructures hydrauliques et les menaces à la qualité de l'eau dans les zones de conflit". Il a mis l'accent également sur la nécessité de "mobiliser les ressources nécessaires, notamment le soutien financier" pour rétablir rapidement les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les zones touchées par un conflit armé.

"Il faut exiger que les responsables rendent des comptes, notam-

ment en intégrant les violations et les attaques contre les infrastructures d'eau douce et d'assainissement dans les régimes de sanctions pertinents", a-t-il insisté. M. Bendjama a plaidé, en outre, pour l'activation de "tous les outils disponibles" du Conseil de sécurité pour "renforcer les garanties relatives aux ressources en eau douce et aux infrastructures civiles connexes, en particulier en situation de conflit".

Cette réunion informelle a été convoquée par l'Algérie, en compagnie de la Slovénie, du Panama et de la Sierra Leone. Jeudi, lors du débat public annuel au Conseil de sécurité sur la protection des civils dans les conflits armés, le représentant de l'Algérie avait appelé le Conseil de sécurité à agir immédiatement face aux violations du droit humanitaire dans la bande de Gaza, faisant remarquer que l'absence de la protection des civils n'est pas le résultat de l'absence de règles, mais le résultat de l'absence de volonté.

APS

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE Le Président de la République présente ses condoléances suite au décès du moudjahid et grand réalisateur Mohamed Lakhdar-Hamina

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du moudjahid, grand réalisateur et producteur Mohamed Lakhdar-Hamina, décédé, vendredi, à l'âge de 95 ans.

"C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a appris la disparition du monument du cinéma mondial, le grand réalisateur Mohamed Lakhdar-Hamina, survenu à la veille de la célébration par l'humanité du cinquantième anniversaire de sa Palme d'or remportée au Festival de Cannes pour son chef-d'œuvre +Chronique des années de braise+, œuvre magistrale qui a révélé au monde entier un pan des souffrances du peuple algérien durant la colonisation", a écrit le président de la République dans son message de condoléances. "Le défunt,

avant d'être un cinéaste créatif de renommée internationale ayant marqué l'histoire du septième art de son empreinte indélébile, fut un moudjahid fier et engagé, ayant contribué à la libération de sa patrie à travers des images et des scènes qui ont transmis à l'humanité les épisodes de la Révolution algérienne", a ajouté le président de la République.

"En cette pénible perte et douloureuse circonstance, Monsieur le Président adresse à la famille du défunt, à la famille révolutionnaire, ainsi qu'à la famille du cinéma algérien et international, ses condoléances les plus sincères et l'expression de sa profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'enterrer le défunt de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et d'accorder à ses proches et au peuple algérien patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons", conclut le président de la République.

Représentant le président de la République, M. Chaib arrive en Equateur pour prendre part à la cérémonie d'investiture du président de la République élu

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, est arrivé, vendredi, en République d'Equateur pour prendre part à la cérémonie d'investiture du Président de la République élu, M. Daniel Noboa Azin, prévu les 23 et 24 mai à Quito, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

ARMÉE Le Général d'Armée Chanegriha installe le Directeur général de la Sécurité intérieure (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a supervisé, samedi, au nom du Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées. Ministre de la Défense Nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, la cérémonie d'installation officielle, du Général Aït Ouarabi Abdelkader, dans les fonctions de Directeur général de la Sécurité intérieure, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a supervisé, ce matin samedi 24 mai 2025, au siège de la Direction générale de la Sécurité intérieure, la cérémonie d'installation officielle du Général Aït Ouarabi Abdelkader, dans les fonctions de Directeur général de la Sécurité intérieure en remplacement du Général Haddad Abdelkader", précise la même source.

Cette cérémonie d'installation a été "une occasion pour Monsieur le Général d'Armée de se réunir avec les cadres de cette Direction, durant laquelle il leur a donné des instructions et des orientations d'ordre pratique, notamment, en termes de rigueur dans l'accomplissement des lourdes missions qui leur incombe, et qui requièrent de consentir davantage d'efforts persévérants et loyaux, afin de parfaitement s'en acquitter", ajoute le communiqué du MDN.

APS